

rapport d'activités

20
23



www.cite-agri.fr — [lacitedelagriculture](https://www.facebook.com/lacitedelagriculture) — [citedelagriculture](https://www.instagram.com/citedelagriculture) — [cite-de-l-agriculture](https://www.linkedin.com/company/cite-de-l-agriculture)

6 square Stalingrad 13001 Marseille

juillet 2024

rapport moral	4
rapport de gestion	6
présentation	8
pôle agora	
les 48h de l'agriculture urbaine	10
les événements de la Cité	12
Terres Communes [événement]	13
Cortège des Transitions [événement]	14
fédération de réseau agriculture urbaine	16
Territoires à VivreS	18
pôle terrain	
la ferme Capri, vers l'évolution d'une expérimentation	22
l'épicerie mobile	26
VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun)	28
pôle transmission	
ateliers agriculture urbaine et alimentation durable (AU/AD) & cueillettes solidaires	32
Villes terrestres	40
pôle prospective	
documentation / évaluation	42
études et conseil	46
foncier urbain	50
vie interne	
voyage d'étude à Bruxelles	52
partenaires CDA & partenaires projets	52
partenaires financiers	54

rapport moral

« Dans certaines situations, la force réside dans la flexibilité et le pouvoir dans l'éphémère »

Starhawk

Celles et ceux qui ont parcouru un bout de chemin 2023 à nos côtés ne seront pas étonné·e·s de prendre connaissance de ce rapport moral dont le contenu n'a pas le ton habituel (faire état des réussites, grands moments, parfois un peu des complexités). Par égard et par respect pour l'équipe et pour nos partenaires, je serai ici des plus sincères quant à ce par quoi nous sommes passé·e·s, et dont nous sommes sorti·e·s.

L'année qui vient de s'écouler a été lessivante et difficile mais aussi remplie de profondes et superbes surprises. Écrire ces lignes aujourd'hui n'est pas anodin : à la fin de l'été, j'ai pensé que peut-être, le temps était venu de clore cette grande aventure. Dix mois plus tard, je pose des mots qui attestent de l'envie d'en découdre, qui portent en eux la force de croire en la trajectoire des années à venir et qui sont le résultat d'un énorme travail fourni par cette équipe dont je suis si fière.

Mais avant de dire où nous en sommes, expliquer ce qui a été. Durant le premier trimestre, alors que les luttes s'organisent pour contrer des projets de méga bassines et que la France se déchire autour de Sainte Soline, des conflits internes font leur entrée dans notre équipe. Nous vivons en sus des difficultés matérielles sur le terrain (dégradations et destructions), humaines (tensions et menaces à l'encontre des salarié·e·s) et financières fortes. En externe comme en interne, les rapports de force se tendent à tel point qu'à la Cité de l'agriculture, on se demande si notre positionnement est le bon, si le rôle d'interface et de trait d'union n'est pas un rôle mineur par les temps qui courent, s'il n'est pas trop complexe à assumer et à mettre au travail quand partout, tout se tend. La difficulté à faire financer des activités aux effets peu observables sur le très court terme n'arrange pas notre situation, qui elle aussi se tend. Trois scénarios se dessinent alors. La poursuite à l'identique (impliquant une croissance nécessaire des ressources), l'arrêt des activités ou la transformation. Nous décidons d'exprimer nos difficultés telles quelles aux personnes avec lesquelles nous travaillons.

Quelle émotion ! En nous entretenant de manière étroite avec nos partenaires opérationnels et financiers, nous avons compris qu'il ne s'agissait pas là de la fin du cycle. Nous avons entendu que nous sommes un acteur précieux et reconnu des processus à l'œuvre sur notre territoire et dans notre thématique. À l'automne, nous avons pris la décision de poursuivre, mis en place un cadre collectif de réflexion et d'action, travaillé la plus-value de notre positionnement et engagé une réorganisation.

Notre finalité reste la même. Nous poursuivons la recherche et l'expérimentation de projets de terrain en pensant leur appropriation par d'autres acteur·ice·s dès leur étude de faisabilité. Nous consolidons notre offre de formations, d'études et de conseil parce qu'elle participe de la pérennité économique de la structure autant qu'elle charrie un fort potentiel transformateur. Nous consolidons l'organisation d'événements tout public et professionnels et renforçons notre action dans les processus de coopération inter-acteur·ice·s sur des projets concrets (les résultats sont manifestes). Nous confirmons également notre travail sur des projets de coopération européenne sur les sujets des transitions écologiques et socialement justes des systèmes agri-alimentaires des villes et des territoires.

Tout ceci n'a pas été aisé à mener mais je crois que cela valait la peine de prendre le risque et le temps de le faire. Il se pourrait que nous en ressortions finalement plus solides, plus certain·e·s de l'importance du rôle que nous jouons dans les métamorphoses en cours, et évidemment toujours aussi conscient·e·s du chemin qu'il reste à parcourir. Un très grand merci aux personnes représentant nos institutions territoriales qui ont joué un rôle fondamental dans la suite de cette histoire.

Il est également temps d'annoncer que je quitterai mes fonctions de directrice générale en 2024. En tant que fondatrice, dix ans après avoir imaginé cet objet qui a pris forme, mon rôle va changer. Ce processus a été pensé de manière concomitante et articulée au travail que je viens d'évoquer.

Un dernier mot pour cette équipe, amoureuse des méthodes et des démarches exploratoires. Qu'elle soit remerciée pour son engagement et son implication pour retrouver de la solidarité et de l'envie de travailler de concert à ces sujets si fondamentaux et à la transformation si complexe. Qu'elle soit assurée de mon soutien et de ma confiance. Je passe le flambeau sereine et joyeuse, confiante dans le fait que les années qui arrivent vont voir la Cité enfin se solidifier.

Marion Schnorf, *directrice générale*

rapport de gestion

Ce rapport de gestion a vocation à compléter la plaquette de l'expert comptable ainsi que le rapport du commissaire aux comptes, en éclairant notamment le fait que notre structure a vécu une année particulière de restructuration de ses activités, la fin d'une crise de croissance et la réduction de l'équipe salarié·e·s en fin d'année.

Le total des charges d'exploitation est de 958 208€. Les faits marquants de l'année 2023 sont :

- une augmentation de 25% du volume des charges - hors fonds dédiés
- des RH représentant 58% de la totalité des charges, en augmentation de 8% sur l'année, ceci s'expliquant principalement par le coût des départs, lesquels ont été activés à partir de décembre 2023
- des comptes 60-61-62 qui ont augmenté de 69%, ceci ayant été rendu nécessaire par le développement de nos activités (notamment production événementielle et prestations à destination du réseau), la professionnalisation de nos actions (lesquelles permettent des cofinancements) et des achats de marchandises

Le total des produits d'exploitation s'élève à 849 262 €. Les faits marquants de 2023 sont :

- un volume total des produits en augmentation de 30% hors fonds dédiés
- des sources de financement fortement diversifiées au niveau des financements publics, ce qui représente une force tout autant qu'une faiblesse en terme de gestion
- un triplement du montant des financements de fondations privées, qui représentent désormais 15% des produits de classe 74
- un secteur vente en augmentation, cette activité étant en voie de consolidation

Il est enregistré un résultat comptable 2023 de 2,8K€. Ce résultat comptable se détaille comme suit :

— un résultat d'exploitation de -109K€, témoin d'une insuffisance de financements et d'un ajustement des dépenses qui n'a pu être réalisé pleinement qu'en 2024.

— un résultat exceptionnel de 113K€, dont 95k€ relatif au projet de bâtiment sur la ferme Capri. Il s'agit en effet d'une subvention accordée par l'Etat (HCESSIS), fin 2020, initialement inscrite au bilan en investissement, et dédiée au projet de bâtiment d'accueil. En regard du non bouclage du financement du projet, des difficultés opérationnelles de la ferme liées notamment à des dégradations répétées, cette construction a dû être ajournée. Cette décision a été évoquée au comité de pilotage réunissant des partenaires financiers et opérationnels de la ferme en juin 2023. En conséquence, la proposition d'inscrire en produit exceptionnel cette subvention au titre de l'exercice 2023 a été validée par l'expert comptable et le commissaire aux comptes, la lecture de la convention autorisant cette réécriture.

La situation nette s'établit à -33 647€. Les fonds propres (total I du passif), à 51 315€ ne couvrent qu'environ 75% d'un mois d'exploitation. Le besoin en fonds de roulement à l'issue de l'exercice 2023 est de 54 130€. Il est essentiel pour la pérennité de la structure de reconstituer des fonds propres plus solides.

Les enjeux financiers pour 2024 sont donc multiples. Cette année doit marquer la consolidation des perspectives budgétaires de l'association, à travers la maîtrise des dépenses et la solidification des produits. Le renforcement des fonds propres apparaît essentiel, afin d'améliorer la trésorerie de l'association et sa marge de manœuvre vis-à-vis des fonds publics. L'accentuation du mécénat financier privé (fondations ou individus) se poursuit, tout comme le renforcement des ventes, notamment de formations, d'études et de conseil afin de diversifier les produits de la structure. Pour ce qui est des financements publics, la Cité poursuit la recherche de fonds structurants et pluriannuels, notamment auprès de l'Union Européenne.

présentation

La Cité de l'agri est un outil de recherches, d'actions et d'interventions face à la nécessité d'une profonde transformation écologique et sociale de notre société.

Elle place l'accès à l'alimentation durable et l'agriculture urbaine en clefs de voûte de la transition écologique des villes. L'association défriche, identifie et expérimente des bonnes pratiques puis agit pour leur répliquabilité. Elle accompagne, forme et favorise la coopération entre les acteur.ices de la ville.

Laboratoire de nouveaux modèles pour faire société, elle est à la fois ancrée sur le terrain et à la pointe d'une réflexion sur la possibilité de s'organiser collectivement pour des villes plus justes et durables.

Vision

La Cité de l'agriculture s'adresse au grand public, aux professionnel-le-s du secteur, aux expert-e-s et aux faiseur-se-rs de ville. Elle porte des valeurs d'optimisme, d'audace, d'inclusion, d'ouverture, de féminisme et d'engagement.

Pour favoriser une transformation écologique profonde des villes, elle s'appuie principalement sur deux leviers : l'agriculture urbaine et l'accès à l'alimentation durable pour tou-te-s.

Les projets de la Cité lui permettent de nourrir une vision en s'appuyant sur des données objectives recueillies sur le terrain et analysées techniquement dans une logique d'influence de la ville écologique de demain.

Convaincu-e-s que c'est par la coopération de tou-te-s à tous les niveaux qu'une véritable transformation écologique et sociale de nos villes aura lieu, la Cité de l'agri s'attache à fédérer de manière large et en solidarité avec le plus grand nombre d'acteur-ice-s.

données chiffrées de 2023

projets

19

lieux

3

articles de presse
et reportages

18

followers Instagram

3,3K

abonné-e-s Facebook

7,2K

inscrit-e-s newsletter

2418

taux moy. ouverture
newsletter

36%

Une structuration autour de 4 pôles

En 2023, la Cité de l'agriculture a poursuivi ses activités selon une structuration par pôles, mise en place fin 2021. Cette structuration a néanmoins commencé à être réinterrogée à partir de l'automne 2023, pour faire advenir, au printemps 2024, une nouvelle organisation des activités. Dans un souci de clarté et de cohérence, nous avons fait le choix de présenter ce bilan en suivant la logique des 4 pôles qui ont continué à structurer nos activités sur l'essentiel de l'année 2023.

- Le pôle **Agora** correspond à la première entrée au sein de la Cité de l'agriculture. Les projets de ce pôle ont pour objectif de donner accès à des ressources et à des outils à qui s'intéressent à l'agriculture urbaine et l'alimentation durable, et aux dynamiques territoriales qu'elles génèrent.
- La Cité de l'agri est particulièrement visible du grand public pour ses projets de **Terrain**. La ferme Capri, le Marché des Aygalades, l'Épicerie mobile et le projet VRAC lui permettent de modéliser ce qui est expérimenté en vue de transmettre des données aux autres acteurs et actrices de la transition écologique et d'accompagner les professionnel.le.s du secteur à tout niveau de développement de leur projet.
- Via le pôle **Transmission**, l'association initie à l'agriculture urbaine et à l'alimentation durable, ouvre les horizons professionnels et accompagne les professionnel.le.s émergent.e.s via les incubateurs. Avec le projet Villes terrestres, elle travaille également à l'échelle européenne au développement d'un projet de formation à destination des décideur.se.s.
- Dans un quatrième pôle **Prospective**, la Cité s'adresse aussi aux professionnel.le.s de la ville avec un objectif d'influence sur le projet de société en proposant du conseil aux collectivités publiques et aux entreprises. Elle consacre une partie importante de son activité à la documentation et à l'évaluation pour analyser les retombées de ses projets sur l'environnement et sur la société, ainsi qu'au foncier urbain pour multiplier les espaces de nature et d'agriculture en ville, et à l'inscription dans des mouvements de réflexion pour penser la ville de demain et accélérer la transition écologique.

Équipe

La structuration en pôles traduit une vision à 360° du projet associatif. La forte implication d'une équipe éminemment pluridisciplinaire — urbanistes, maraîchers, politistes, agronomes, animateur·ice·s, sociologues etc. — permet de répondre aux sollicitations nombreuses sur les différents axes stratégiques.

Ainsi, en 2023, la Cité de l'agriculture a mobilisé une équipe qui culmine à 19 salarié·e·s au cœur de l'année. 3 services civiques sur 8 mois et 4 stagiaires (sur 1 à 6 mois de présence) appuient les actions opérationnelles comme le déploiement d'une épicerie mobile, les activités d'accueil à Capri, les études d'impact et les actions de fédération de réseaux.

A ce stade de structuration d'une équipe de presque 20 salarié·e·s et de croisement avec de multiples partenaires, le modèle organisationnel inspiré de l'holocratie (appuyé sur un système décisionnel de type RASCI pour chaque projet) se heurte à des limites opérationnelles et de pilotage qui vont se révéler à la mi-2023. L'équipe a alors besoin de se recentrer sur sa raison d'être, de reposer les bases stratégiques et financières de ses activités mais aussi de reconsidérer son modèle organisationnel.

Cette réflexion entamée à l'été 2023 croise des difficultés récurrentes et creusées de trésorerie qui vont amener à envisager un recentrage des activités et un long chemin de réorganisation à partir d'octobre 2023. Cette réflexion s'est traduite par l'ouverture, en décembre 2023, d'un chantier — guidé par le LICA — de réaffirmation du projet associatif, d'une réorganisation des activités et des rôles nécessaires à son développement, ainsi que la reconstruction de l'équipe et du collectif. Durant cette période de crise financière et organisationnelle, cinq procédures de licenciement économique et une rupture anticipée de CDD ont été lancées fin novembre 2023.

pôle agora

les 48h de l'agriculture urbaine

Depuis six ans, la Cité de l'agriculture coordonne au niveau local les 48h de l'agriculture urbaine ; festival qui célèbre le temps d'un week-end le retour du printemps, l'agriculture et la nature en ville. Lancé en 2016 à Paris par l'association La Sauge et désormais porté à l'échelle nationale par l'AFAUP, l'événement s'est peu à peu étoffé : lors de cette 8^{ème} édition nationale, les 29 et 30 avril 2023, ce sont 31 villes en France (Nantes, Paris, La Rochelle, Lyon, Marseille ...) et en Europe (Genève, Luxembourg, Tournai) qui se sont mobilisées au cours d'un week-end pour proposer des événements de sensibilisation festifs et ludiques autour de ces thématiques.

Afin de toucher un public le plus large possible, nous avons souhaité développer une programmation la plus diversifiée possible, tant au niveau de la localisation des événements que du type de structures. Preuve de la montée en puissance du festival sur le territoire marseillais, cette année plus d'une dizaine de nouveaux et nouvelles acteur·ice·s ont rejoint la programmation du festival:

Les moutons marseillais, Terre 2 mains, Wvum, Pachamama vibes, l'Espace des enfants autonomes, Racines, Le ZEF, Henri Montès, le Collectif Terrain Terrain, la Médiathèque Intercommunale de Miramas...

Ainsi, pour cette 6^{ème} édition marseillaise des 48H de l'AU, plus d'une cinquantaine de porteur·se·s de projets divers se sont mobilisé·e·s :

associations de quartiers (Bouillon de Noailles, Racines Epicerie, les Paniers Marseillais...), centres sociaux (CCO Bernard Dubois, CS Del Rio...), tiers-lieux (Coco Velten, Le Grain de la Vallée, les Ateliers Blancardes..), lieux culturels (le Gyptis, le Zef, la Médiathèque intercommunale Miramas ...) fermes urbaines et jardins partagés (le Talus, la ferme du Collet des Comtes, les Jardins du cœur de la Savine, Jardins de Ruffi..).

Concernant la 6^{ème} édition marseillaise, coordonnée par la Cité de l'agriculture, voici les chiffres clés :

57

structures /
personnes
organisatrices

1500

nombre de
personnes
touchées

12

retombées
médiatiques



Les 48h de l'agriculture à la ferme Capri

les événements de la Cité



Outre les événements d'envergure (Terre Communes, Cortège des transtions...), la Cité de l'agriculture porte chaque année une programmation accueillie dans ses locaux. Afin de permettre à ses publics de se rencontrer et d'échanger, la Cité de l'agriculture organise des événements à destination du grand public et des professionnel-le-s du secteur. Chaque année, la programmation événementielle relève un défi, celui de sensibiliser à la transition écologique des villes en utilisant un ton tout à la fois festif et sérieux. En 2023, la Cité de l'agriculture a poursuivi le cycle "Arts et Alimentation", établi en partenariat avec Manifesto XXI et avec le soutien du projet européen Cities2030. Ainsi, en Janvier 2023, une séance du cycle Art et Alimentation dans le cadre du festival Parallèle, dont l'archive sonore est à retrouver sur le site internet de la Cité. Le 9 juin, la Cité de l'agriculture ouvre ses portes pour fêter la sortie du huitième numéro du magazine Censored, sur le thème de l'écologie. A cette occasion, s'est tenue notamment une discussion avec Myriam Bahaffou, autrice du livre "Des paillettes sur le compost, écoféminismes au quotidien" (éd. Le Passager Clandestin, 2022).

Par ailleurs, la Cité de l'agriculture a tenu à mettre à l'honneur, à l'occasion de deux événements en 2023, les nouvelles approches et initiatives de lutte contre la précarité alimentaire. Ainsi, le 16 février 2023, elle accueille Kevin Certenais, l'auteur de "Régime Général - Pour une sécurité sociale de l'alimentation". Le 14 septembre 2023, la Cité de l'agriculture et le Secours Catholique ont accueilli une soirée-débat autour de la question "la Sécurité Sociale de l'Alimentation pour en finir avec la précarité alimentaire ?" (éd. Riot Editions, 2022), rassemblant divers acteur-ice-s et réseaux de la solidarité alimentaire sur le territoire.

Terres Communes [événement]

24 avril au 14 mai 2023



La Cité de l'agriculture a co-organisé avec le Bureau des Guides — GR2013 l'événement Terres Communes du 24 avril au 14 mai 2023. Il s'agissait de questionner autour de l'exposition «Taking the Countryside» / Prendre la clé des champs de Sébastien Marot (exposée de février à mai 2023), la notion de biorégion, notamment et surtout en interrogeant l'avenir des territoires métropolitains au travers du prisme de la (ré)-articulation entre agriculture et urbanisme, deux disciplines à mettre en dialogue dans la fabrique d'une ville écologique. L'événement Terres Communes s'est tenu à la Friche la Belle de Mai pendant 5 jours du 24 au 28 avril 2023, réunissant géographes, urbanistes, architectes et autres penseurs de la Ville pour une série de conférences, ateliers et rencontres. Ce programme intense a été enrichi courant mai 2023 par des visites et balades urbaines sur le territoire métropolitain.

Le Bureau des Guides — GR2013 et la Cité de l'Agriculture se sont associés à Archipel, Opera Mundi, la Maison de l'Architecture et de la Ville (PACA) et le CAUE13, l'Institut Méditerranéen pour la Ville et les Territoires, Image de Ville, les éditions Wildproject et Parenthèses, Villes Terrestres, l'Ecole Nationale d'Architecture de Marseille, l'Ecole d'architecture de la Ville et des Territoires Paris-Est, le réseau ERPS des Écoles nationales Supérieures d'Architecture, l'École Comestible, ainsi qu'à la Friche Belle de Mai, le Gyptis, Radio Grenouille et les Grandes Tables, afin de proposer aux publics une vaste programmation d'événements durant le temps de l'exposition.

L'événement Terres Communes associé à l'exposition était soutenu par la Caisse des Dépôts et Consignations, la Direction Régionale des Affaires Culturelles | DRAC PACA, la Ville de Marseille, l'ADEME, le Fonds Epicurien, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (ENSA-M) et la Friche la Belle de Mai.

L'événement a réussi à mobiliser des publics différents : jeune public (partenariat MAV et Ecole comestible, étudiant·e·s en architecture, en paysage et en urbanisme, chercheur·se·s, architectes indépendant·e·s, élu·e·s et technicien·ne·s des collectivités locales, tissu associatif marseillais... La plateforme de restitution permet de toucher un public plus large et au-delà de Marseille. L'exposition, quant à elle, a accueilli 7046 visiteurs.

Cortège des Transitions [événement]



Samedi 8 octobre 2022 (13004) : Parvis de la blancarde

Pour la seconde année consécutive, la Cité de l'agriculture déploie un le Cortège des Transitions — projet de village associatif déployé dans différents quartiers de Marseille, pour la majorité Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). Ce dispositif, soutenu par la Ville de Marseille, a pour vocation de sensibiliser les habitant·e·s de QPV aux transitions écologiques, sociales et alimentaires, donner de la visibilité positive aux actions des quartiers et favoriser l'interconnaissance entre les acteur·ice·s des transitions écologiques et alimentaires.

En 2023, une première phase d'identification des acteur·ice·s et des associations susceptibles de participer comme des structures médiatrices dans chaque quartier, est suivie d'un temps de prises de contact et de rencontres afin de permettre l'identification précise des endroits en accord avec les structures relais dans les quartiers et le dépôt lié des autorisations d'occuper l'espace public.

Une seconde étape est consacrée à l'achat du matériel nécessaire à l'installation du village (scénographie, barnum, tables, bancs, bâches floquées, présentoirs...) et à la communication (conception de l'identité graphique, relations presse, affichages, réseaux sociaux) autour de l'événement. Enfin, un temps d'organisation logistique (location de camion, parking, mise en place, préparation des stands, collations...) précède le passage du Cortège des Transitions dans les quartiers.

Les dates et chiffres clés du Cortège des Transitions en 2023 :

- Samedi 16 septembre (13014) : Aux Jardins de l'Espoir avec Terre d'Entraide et de Partage
- Mercredi 27 septembre (13011) : Sur le parvis de l'école des Néréides Bosquet
- Mardi 10 octobre (13015) : Avec le centre social Del Rio : Place des quatre vents
- Samedi 18 novembre (13013) : Avec l'association Conscience : 13 chemin de Château de Gombert

Grâce à l'implication des structures d'accueil, certaines dates (Saint Barthélemy, Frais Vallon...) ont davantage touché les habitant·e·s.

Les bénéficiaires étaient des passant·e·s habitant dans les environs du lieu du cortège.

100 à 200
bénéficiaires par
date (4)

50%
d'enfants

+ de 2min
par interaction
en moyenne

L'édition 2023 a fait émerger une réelle volonté des quartiers et des partenaires associatifs d'organiser des événements autour du Cortège d'une plus grande ampleur en 2024. Il s'agira alors de concevoir des temps festifs permettant de dialoguer, d'apprendre, de jouer, de manger, de réfléchir le monde, de s'engager et de découvrir les initiatives et projets engagés pour la transition écologique de nos quartiers et de notre ville. Le cortège 2024, c'est 4 dates, 4 temps forts où l'on tisse du lien social, où l'on fait converger les idées et l'on célèbre la diversité.



Mercredi 27 septembre 2023 (13011) : Parvis de l'école des Néréides Bosquet

— fédération de réseau agriculture urbaine



Depuis 2018, la Cité de l'agriculture fédère le réseau des porteur-se.s de projets en agriculture urbaine à Marseille et s'affirme comme tête de réseau, faisant ainsi le lien entre le terrain, les politiques publiques, le monde économique. Convaincue que c'est de manière collective, par la coopération de tou-te-s, que pourra se massifier la transition agro-écologique, la Cité s'attelle à fédérer autour de valeurs et de projets communs. En 2023, le réseau rassemble plus de 50 structures de formes variées : fermes urbaines productives, fermes pédagogiques, chantiers d'insertion en agriculture urbaine, jardins partagés, structures non productives de l'agriculture urbaine etc.. Il s'étend sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence, avec un nombre de structures prépondérant sur la ville centre (Marseille).

Le réseau d'agriculture urbaine est un lieu privilégié de rencontres et d'entraide entre agriculteur-ice-s urbain-e-s. L'un de nos objectifs principaux est de faciliter les échanges d'informations par divers outils que la Cité de l'agriculture a mis en place :

- Les Apér'AU : moments privilégiés de rencontre entre acteur-ice-s de l'agriculture urbaine à Marseille, les Apér'AU donnent lieu à l'échange, font émerger des idées de projets, permettent d'identifier les besoins du réseau. En 2023, trois Apér'AU ont eu lieu. Ces temps sont aussi l'occasion de mettre en lumière la diversité de l'AU à Marseille, tant dans ses pratiques que dans ses emplacements. Cet outil a été répliqué à Toulon par le Réseau Varois d'Agriculture Urbaine.

- La Newsletter du réseau AU : outil de veille très apprécié, la newsletter apporte diverses informations aux membres du réseau : actualités du réseau, formations, agenda, appels à projet, ressources. 10 éditions ont été rédigées en 2023. A la fin de l'année 2023, la liste de diffusion de la newsletter compte 172 adresses mail. Il convient de noter qu'elle est désormais également envoyée aux porteur-euses de projet accompagné-e-s par la Cité de l'agriculture via l'incubateur et les formations.

- Le groupe WhatsApp compte 106 membres; contre 72 en 2022 et 61 en 2021. Ce groupe permet des échanges directs entre membres du réseau. Ces derniers se partagent des bons plans, lancent des requêtes et proposent des ressources aux autres agriculteur·ice·s urbain·e·s. Il est vecteur d'interconnaissance et d'entraide entre les différents membres du réseau.

- Le forum emploi : auparavant, les offres d'emploi du réseau étaient uniquement partagées via la newsletter du réseau AU. De ce fait, elles étaient peu visibles pour le grand public. Désormais, elles sont publiées dans le forum emploi sur le site web de la Cité de l'agriculture et sont également partagées via les trois réseaux sociaux de l'association, notamment LinkedIn. Entre janvier 2023 et juin 2024, 33 offres ont été publiées sur notre site puis relayées ensuite via nos canaux de diffusion.

En 2023, la Cité de l'agriculture a également poursuivi le montage d'un projet collectif de formation entre pairs, visant une montée en compétences via un échange de pratiques entre référent·e·s pédagogiques et accueil (jeune) public de cinq fermes et jardins pédagogiques marseillais : le Talus, la ferme du Collet des comtes, Colinéo, l'association des Terres intérieures (jardins de Frais Vallon) et la ferme Capri. Ce projet, qui est financé par un regroupement de fondations privées, a démarré en 2022 et s'est poursuivi en 2023. Il permet de renforcer les liens entre les différentes structures impliquées, créant ainsi un cadre propice à de futures coopérations et projets de mutualisation au sein du réseau d'agriculture urbaine à Marseille. En 2023, la Cité a travaillé à développer un nouveau projet d'entraide pédagogique. Dans le cadre de ce nouveau projet, l'accent sera mis sur la co-construction et la co-animation, ainsi que sur la création de liens entre les activités pédagogiques des fermes et les sciences participatives.

Outre ce projet d'envergure dont elle assume le pilotage, la Cité souhaite également apporter son soutien aux projets de mutualisation émanant du réseau. En 2023, ces dynamiques de coopération se poursuivent. Le lien avec le réseau d'agriculture urbaine est aussi renforcé via l'implication des fermes et jardins urbains dans différents projets, à l'image du projet de recherche-action visant à améliorer l'accessibilité de 4 fermes (voir Pôle Prospective) ou d'autres achats mutualisés.

Enfin, en 2023, la Cité de l'agriculture a aussi poursuivi un travail d'animation de l'écosystème agriculture urbaine au niveau régional :

- Rencontre régionale des agricultures urbaines en décembre 2023, co-organisée avec l'AFAUP
- Poursuite du travail avec différents acteur·rice·s d'autres métropoles régionales : Les Jeunes Pousses (Avignon), Le TiPi (Avignon), Collectif Varois pour l'agriculture urbaine (Toulon)
- Veille en lien avec l'AFAUP sur de nouveaux projets d'agriculture urbaine sur le territoire



Territoires à VivreS



La Cité de l'agriculture et Graines de soleil portent depuis début 2021 un projet de coopération territoriale sur la Métropole Aix Marseille Provence visant à renforcer l'accès digne à une alimentation de qualité pour toutes et tous. Cette expérimentation se développe d'abord dans le cadre du projet national Territoires à VivreS (TaV) qui se déploie sur 4 territoires (Lyon, Toulouse, Montpellier et au sein de la Métropole d'Aix-Marseille) et réunit les 5 réseaux nationaux suivants, membres du collectif « Accès digne à l'alimentation ». Ce collectif, créé en 2019, appelle de ses vœux, dès mi 2020, une politique nationale de lutte contre la précarité alimentaire, et le soutien pour des projets d'accès à une alimentation durable et de qualité.

Ces messages ont été entendus en 2021 pour porter le projet d'ingénierie de coopération Territoires à VivreS (TaV) soutenu et financé par l'État dans le cadre du plan de relance par le Ministère des Solidarités, la Fondation de France et la Fondation Carasso jusqu'en mars 2023. L'objectif général de Territoires à VivreS (TaV) est de favoriser un accès digne à une alimentation de qualité pour tou.te.s, en particulier les personnes les plus vulnérables, et de créer avec elles, les organisations agricoles et de l'ESS de nouveaux dispositifs économiques pour des filières solidaires et durables. Le fruit de cette ingénierie de coopération est consultable sur le site internet (<https://www.territoires-a-vivres.xyz>) et illustré par un film.



En 2023, le projet national prend fin et le collectif Territoires à Vivres Marseille entame une nouvelle phase de son histoire, plus opérationnelle. Il se dote d'une feuille de route et d'un document cadre afin de poursuivre les objectifs et les résultats communs suivants :

1 — Lancement et suivi opérationnel de la plateforme de distribution solidaire de produits secs et maraîchers locaux : plus de 13 757 kg de denrées biologiques distribuées, dont 10180 kg de fruits et légumes.

18 agriculteur·rice·s partenaires du projet : Il s'agit majoritairement de petits producteurs bios et locaux implantés sur le pourtour de l'étang de Berre et dans le Pays d'Aix. Ils sont engagés et souvent en difficulté. Ce projet permet de soutenir le maintien de leur activité tout en donnant du sens à leur travail. En complément et grâce au partenariat lié avec le réseau VRAC, « les épicerie » ont pu bénéficier du catalogue de produits de l'association et réaliser des commandes groupées en produits secs.

2 — Mobilisation des publics par les épicerie (Animations sur l'accessibilité alimentaire, événements, Actions de mobilisations citoyennes sur les questions liées à l'agriculture et l'alimentation)

Parce que la question du coût n'est pas le seul frein de l'accès à des produits frais de qualité, l'action vise également à valoriser et approfondir les savoirs et savoirs-faire en matière d'alimentation en proposant des ateliers pédagogiques ouverts à tou·te·s (ateliers de cuisine, de jardinage, de nutrition etc.) Au-delà de permettre l'accès à des produits secs et maraîchers, le programme sensibilise aux bienfaits d'une alimentation saine, locale et de saison (découverte, convivialité, plaisir, estime de soi et impact sur la santé), pouvant amener des changements durables.

Le besoin d'accompagner les publics sur la question de l'autonomie et vers la démocratie alimentaire a été clairement identifié comme objectif prioritaire du projet. Au total, plus de 110 animations ont pu être proposées aux publics des épicerie en 2023.

La Cité de l'agriculture a accompagné les 5 épicerie du collectif dans la sélection des prestataires et le suivi des animations.

3 — Accompagnement collectif des membres du groupe d'épicerie (journées d'accompagnement et d'entraide thématiques, projet de création d'un collectif)

Depuis la fin de l'expérimentation nationale fin mars 2023 différentes journées collectives ont ainsi été organisées afin de permettre au collectif de maintenir et renforcer la coopération les unissant. La Cité de l'agriculture a assuré le rôle de coordination autour de la montée en compétences du collectif, à travers l'organisation de journées thématiques et d'entretiens individuels de suivi.

Certaines journées concernent la gouvernance, le plaidoyer commun, l'avenir et les priorités du projet d'autres sont mises en place et organisées suite à la volonté des membres du collectifs de monter en compétences.

19 janvier 2023 Journée collective apprenante : concertation sur les programmes d'accompagnement proposés aux membres du collectif et au programme d'animation réalisé auprès du public.

09 mars 2023 Journée collective apprenante : Gestion de l'épicerie et d'un groupement d'achat.

27 mars 2023 Comité local de gouvernance du collectif : ODJ : Point le projet opérationnel 2023 et définition des objectifs 2023 - 2025

13 avril 2023 Demi-journée collective apprenante : projet social, approvisionnement et animation.

25 mai 2023 Demi-journée collective apprenante : Rencontre avec le CCO Saint Loup et travail sur la mutualisation de certains approvisionnements.

25 mai 2023 Comité local de gouvernance du collectif : ODJ : Validation et répartition des rôles et du projet opérationnel à déposer en commun dans le cadre de l'AAP Mieux manger pour toutes et tous.

05 et 06 juin 2023 Visites des locaux et rendez-vous d'accompagnement individuel de chaque épicerie. Animé par l'UGESS et la Cité de l'agriculture. 7 responsables de projets rencontré·e-s.

22 juin 2023 Comité local de gouvernance du collectif: poursuite de validation et répartition des rôles et du projet opérationnel à déposer en commun dans le cadre de l'AAP Mieux manger pour toutes et tous ; Suivi quantitatif du volet approvisionnement des épiceries. Animé par la Cité de l'agriculture et Graines de Soleil à la Petite épicerie du 8^{ème}. 11 participant·e-s.

22 juin 2023 Demi-journée de formation collective sur la création d'un collectif UGESS en PACA. Animée par l'UGESS à la Petite épicerie du 8^{ème}. 11 participant·e-s.

21 septembre 2023 Formation collective "Introduction aux cuisines nourricières" sur les notions d'alimentation durable, les règles d'hygiène et les bonnes pratiques d'organisation dans la restauration collective à caractère social. Animée par le Loubatas et le Mouvement des cuisines nourricières à La Petite épicerie du 8^{ème}. 13 participant·e-s.

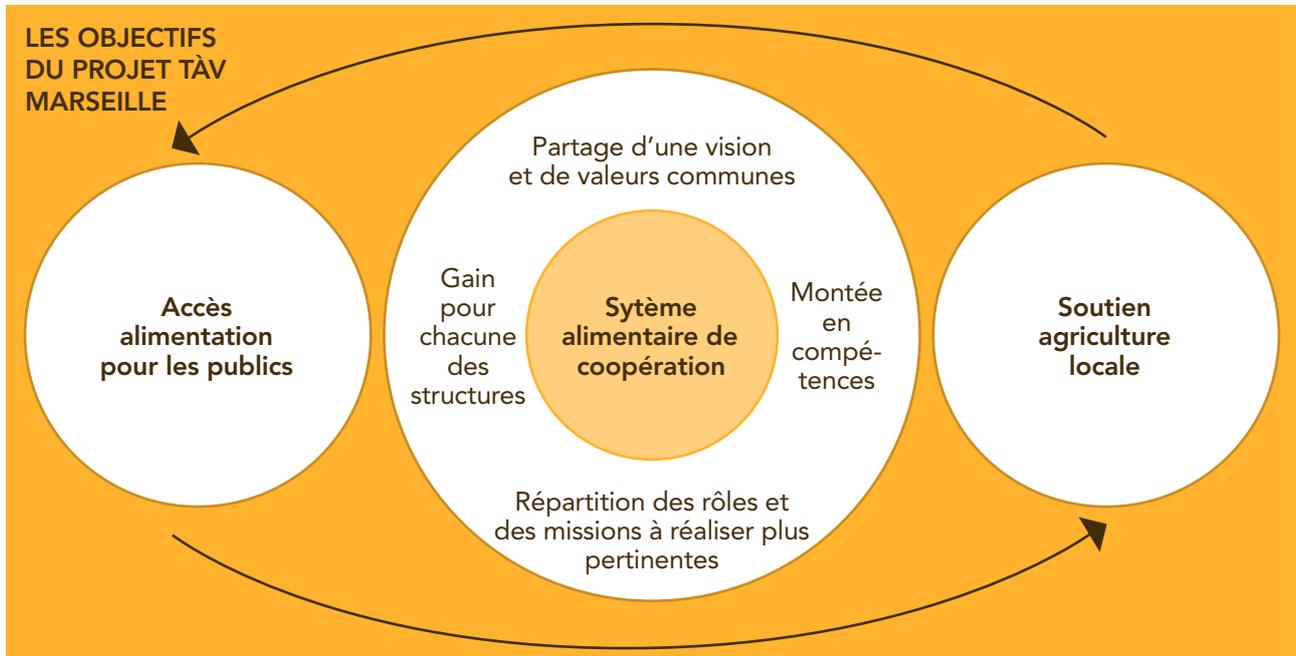
Grâce à des temps théoriques et un atelier pratique, les épiceries TàV repartent avec plus de compétences pour organiser des ateliers cuisine et transmettre les notions de l'alimentation durable de façon professionnelle.

28 septembre 2023 Comité local de gouvernance du collectif. Bilan quantitatif et qualitatif de l'année 2023 et définition des chantiers 2024. Animé par Graines de Soleil et la Cité de l'agriculture dans ses locaux. 13 participant·e-s.

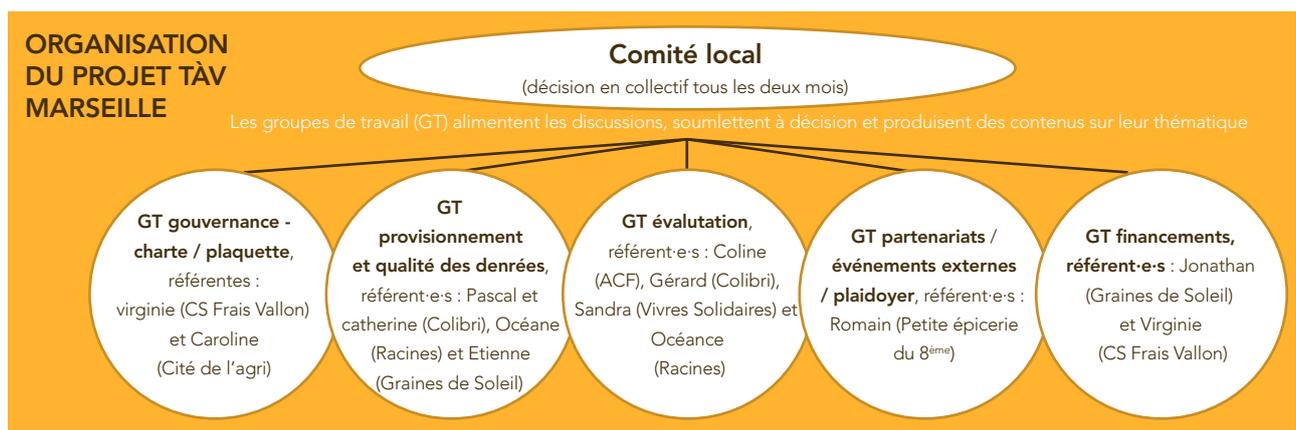
02 novembre 2023 Comité local de gouvernance du collectif. Arbitrages budgétaires et répartition des rôles et responsabilités de chaque structure membre du collectif sur l'année 2024 suite aux fonds obtenus dans le cadre de l'AAP Mieux manger pour tous. Animé par Graines de Soleil à la Cité de l'agriculture. 11 participant·e-s.

14 décembre 2023 Comité local de gouvernance du collectif au Centre social Frais Vallon. Construction du calendrier 2024 du collectif, arbitrage sur le périmètre des nouvelles modalités de coordination et des instances de travail (groupes de travail). Définition des orientations de l'évaluation prise en charge par ACF : qualité de la coopération et soutien au développement du pouvoir d'agir des adhérent·es des épiceries solidaires. ACF rejoint officiellement le Collectif TàV Marseille. Un temps de travail important est fléché pour construire le programme des journées en fonction des besoins des membres du collectif, identifier les différent·e-s intervenant·e-s permettant au collectif de gagner en compétences, organiser le volet logistique de la journée et réaliser les comptes rendus.

4 — Consolidation et structuration du collectif : levée de fonds, plaidoyer commun, réflexion sur les mutualisations, veille et transmission d'informations (financements, démocraties alimentaire...), lien avec les partenaires initiaux et potentiels du projet, organisation d'un événement Territoires à VivreS Aix-Marseille sur les enjeux de démocratie alimentaire



Le dernier comité local, en décembre 2023, a marqué une nouvelle étape dans la vie du collectif en faisant ainsi évoluer ses modalités de travail et de prise de décision par la création de groupes de travail thématiques. Ces groupes de travail visent à faire avancer collectivement les chantiers prioritaires représentés, et s'accompagnent chacun d'objectifs opérationnels (production d'une charte, réponse à des appels à projets) et d'une limite de temps répartis sur les deux années de



projet. Chaque groupe de travail est piloté par une structure référente. En 2024, le collectif se réunira donc 7 fois par an en plénière, chaque structure s'impliquant en parallèle dans les Groupes de travail en fonction de ses compétences et appétences. L'expérimentation de la gouvernance et du renouvellement du schéma de prise de décisions (groupes de réflexion, prise de décisions en sous groupe) permet désormais d'identifier les perspectives d'une implication des habitantes et membres des épiceries dans la gouvernance du collectif au delà de celle déjà éprouvée dans la gestion des épiceries.

pôle terrain

— la ferme Capri, vers l'évolution d'une expérimentation

Histoire d'un projet

Après l'identification d'un terrain et une première étude de faisabilité réalisée en 2019, la Cité de l'agriculture s'est lancée dans le montage d'une ferme urbaine, Capri. Située au cœur du 15^e arrondissement, quartier caractérisé par un accès très limité à des produits sains, frais et locaux, la ferme porte des ambitions multiples, rassemblées autour des valeurs de la transition écologique et de la justice sociale.

La ferme Capri a ouvert ses portes en avril 2021, sur 8 500 m² d'anciennes terres agricoles aujourd'hui en friche, mises à disposition par la Ville de Marseille avec un bail reconductible d'une durée de 10 ans. Elle développe depuis, autour de l'espace de production maraîchère et fruitière, un panel d'activités relatives à la transition écologique : sensibilisation, pédagogie, recherche, expérimentation, etc... Dans une logique de décloisonnement des pratiques et dans la volonté d'influer positivement sur la fabrique de la ville, le projet se veut à la fois pilote et vitrine. Par l'expérimentation, la documentation en continu et l'étude de ses impacts, il pourra servir de démonstrateur auprès des citoyen·ne·s mais également de modèle d'expérimentation pour d'autres agriculteur·ice·s urbain·e·s souhaitant développer leurs activités dans la Métropole et en France.

L'année 2023 : un tournant pour le projet Capri

Pour la ferme Capri, l'année 2023 a constitué un tournant conséquent. Cette année a tout d'abord été marquée par un nombre croissant de vols de production et de dégradation, notamment d'équipements essentiels (serre, pépinière, plateforme de compost), affectant l'ensemble des activités de la ferme, ainsi que son modèle économique — déjà vulnérable.

Par ailleurs, comme susmentionné, les fragilités économiques récurrentes et les difficultés de pilotage de la Cité de l'agriculture se sont révélées particulièrement véhémentes en automne 2023. Ces difficultés ont obligé la Cité de l'agriculture à réaffirmer sa raison d'être et à repenser ses activités.

Concernant Capri, ce questionnement collectif a abouti à la décision d'amorcer une phase de passation très progressive. En effet, n'ayant pas perdu de vue le caractère expérimental de sa démarche

et ayant initié et documenté la sortie de terre puis l'essor de la ferme Capri, l'association n'a pas vocation à porter des projets de terrain au long cours. Elle estime souhaitable, dans le cas de la ferme Capri comme pour ses autres initiatives expérimentales en quartiers populaires, l'appropriation et la reprise, à terme, de ces initiatives par des acteur.ices implanté.e-s localement ou ayant éprouvé le portage de tels projets écologiques en quartiers populaires. Une autonomisation ou un passage de relais graduels de ces projets apparaît indispensable à leur pérennisation et leur ancrage territorial sur le temps long.

Cette entrée en phase de passation s'est, concrètement, traduite en un ralentissement des activités d'accueil et de pédagogie - des dynamiques reflétées dans le licenciement économique du maraîcher de la ferme, un arrêt des services civiques proposés sur le projet de la ferme et une réaffectation sur d'autres projets de la Cité de l'agriculture d'une grande partie du temps de travail de la chargée de médiation des publics de la ferme.

Continuité des activités à Capri en 2023 : production, accueil et documentation

Jusqu'à l'automne 2023, la ferme Capri poursuit sa trajectoire, entamée depuis sa sortie de terre, selon les axes susnommés — production, accueil et documentation.

Par ailleurs, la passation du projet Capri décidée fin 2023 reste à l'initiative et mise en œuvre par la Cité de l'agriculture. La Cité reste titulaire du bail de droit commun établi avec la Ville de Marseille jusqu'en 2029 et assure la continuité de quelques activités sur site (animation, entretien, documentation), en plus d'adopter un rôle d'accompagnement rapproché du projet "repeneur".

Le recueil de données via les indicateurs de l'outil "Capri en Chiffres" a permis de suivre les avancées du projet sur ses différents volets : production agricole, accueil/pédagogie/sensibilisation, support de recherches sur l'ensemble de l'année 2023.

En 2023, la production agricole a atteint son objectif d'offrir une diversité de produits, favorisant une accessibilité culturelle à une alimentation saine et durable :

56 cultures

de fruits, de légumes et de plantes aromatiques et médicinales réparties en 111 variétés anciennes, rares ou méditerranéennes

28 espèces de légumes du quotidien

Parmi ces légumes, 4 sont des légumes d'acclimatation, démontrant la possibilité de s'alimenter localement tout en répondant à une culture alimentaire mondiale et en anticipant les effets du réchauffement climatique (piments, gombo, kiwano, patate douce)

6 variétés de piments

110kg de piments récoltés. Au total, d'août 2022 à juillet 2023 : 37,2kg de piments ont été livrés et transformés en 685 pots de 250gr. Poursuite du travail spécifique - entamé en 2021 - sur la production et la transformation, en partenariat avec l'association Malezi. Un dossier de bilan, évaluation et perspectives/recommandations a été produit par la Cité de l'agriculture afin de documenter les dimensions du projet (juridique, économique, technique en termes de production et transformation, commerciale, partenariale...) dans sa première année de lancement et d'envisager son déploiement. Pour la deuxième année d'expérimentation, les piments ont été plantés avec l'association Malezi en mai 2023. Une transformation test a eu lieu en juillet 2023 afin d'expérimenter de nouvelles recettes et de les documenter.

Sur le volet pédagogique, l'accueil de publics et les activités de pédagogie se sont poursuivies :

1 à 5 bénévoles

par mercredi, durant les
ouvertures au public
& vente de légumes

5 à 40 visiteur·euse·s

par mercredi, durant les ouvertures au public
& vente de légumes

510 personnes accueillies

sur 155 heures de janvier à septembre 2023 avec des écoles, universités, porteurs de projet, centres sociaux, assos de voisins, un chantier artistique d'une semaine avec des enfants du quartier, un chantier éducatif de l'ADDAP13 de 4 jours avec 6 jeunes de Plan d'Aou, du Castellas et de la Maurelette.

+ 30 actions

d'accueil en dehors des
mercredis allant d'un atelier de
2h à un chantier d'une semaine.

Ecole de terrain POLEMIL avec le Centre de Recherche et d'Enseignement de Géosciences de l'Environnement (CEREGE) : analyse de légumes, carottage, tomographie électrique de surface, fluorescence X, etc. (résultats en cours).

Projet tutoré de l'Université d'Avignon : conception et réalisation d'une plateforme de compostage semi-professionnelle. Celle-ci a été l'objet de dégradation fin avril 2023 et a été reconstruite dans le cadre d'un chantier éducatif avec l'ADDAP13 et l'association Terre d'Entraide et de Partage en septembre 2023.

Lancement du projet de recherche-action CAJAU sur les leviers d'accessibilité des lieux, biens et services de l'agriculture urbaine, avec réalisation de la phase d'étude sociologique — mobilisant un dispositif méthodologique sensible et qualitatif — sur l'habitabilité des lieux d'agriculture urbaine. L'étude de cas sur Capri a fait l'objet d'une monographie spécifique débouchant sur de nombreuses préconisations concrètes concernant l'aménagement et le design du lieu, les modalités d'ouverture, la programmation, la tarification.

En décembre 2023 et janvier 2024, deux ateliers de concertation - durant lesquels ont été recueillis les retours et besoins des partenaires de proximité du projet — ont permis d'affiner un bilan du projet et de définir des perspectives pour sa suite basées sur les attentes du territoire et de ses parties prenantes.

En 2024, la passation progressive de l'expérimentation Capri se poursuit, en co-construction avec les habitant·e·s, la Ville de Marseille, les partenaires institutionnels et opérationnels locaux. Il s'agit d'accompagner l'évolution du projet et d'assurer une certaine continuité des activités et liens que permet de tisser ce précieux îlot de verdure, dans un quartier qui en manque cruellement. Cette phase nouvelle, particulière et itérative de l'expérimentation Capri — sa passation et l'ingénierie qu'elle requiert — fait l'objet d'une documentation spécifique.



Ferme Capri. photo - Edwige Lamy

— L'épicerie mobile

Portée par la Cité de l'agriculture depuis 2022 dans le cadre du projet européen Cities2030, l'épicerie mobile est une expérimentation visant à agir sur l'accessibilité à l'alimentation durable en créant un espace de vente et de rencontre itinérant. Sillonnant les QPV environnant la ferme Capri, l'épicerie mobile offre un approvisionnement en fruits et légumes issus de la production de la ferme complété par des produits secs issus du catalogue VRAC.



2022 voit les conditions de réalisation logistiques de l'expérimentation être mises en place : recherche et obtention d'un local, acquisition d'un véhicule adapté aux besoins du projet et mise en place d'un catalogue de produits et de gestion des stocks partagés avec VRAC.

Une phase de concertation sur le dispositif avec des relais et partenaires associatifs locaux permet également de préfigurer une première phase de déploiement en mars 2023. Elle débouche notamment sur des décisions en termes de point de vente, d'horaires, de présence conjointe avec des structures de médiation telles que l'ADDAP 13.

Entre mars et juillet 2023 se sont alors tenues 12 épicerie mobile dans 4 cités du 15^{ème} arrondissement : la Maurelette, les Tilleuls, Bassens, Le Castellás. Une épicerie mobile s'est également tenue à la Ferme Capri, dans une logique de continuité du lien avec le site producteur de fruits et légumes vendus au point de vente mobile.

Les retours des habitant·e·s au sujet de l'épicerie mobile se sont dans l'ensemble révélés positifs, et semblent répondre à un besoin important. Les prix pratiqués, fixés sur un équilibre entre les

mercuriales et les prix pratiqués au marché des « Pucés », grand marché de grossistes aux prix très bas où s’approvisionnent une partie des habitant·e·s, apparaissent comme acceptables et adaptés pour certains, mais encore trop élevés pour d’autres. Le sujet des prix entraîne de nombreuses discussions. Entre ventes et dégustation, participation volontaire à l’installation et au rangement, le public se montre intéressé par le projet, questionne et conseille les équipes quant aux modalités de tenue des épicerie mobile. Au final, une centaine de personnes a pu prendre part à l’action.

Réceptif·ve·s à la médiation autour de la ferme Capri, certain·e·s visiteront le site quelques temps après le passage de l’épicerie mobile.

Malgré ces retours, l’action de l’épicerie mobile a dû être interrompue à l’été 2023, du fait d’un contexte sécuritaire très mauvais et de l’absence des médiateurs de l’ADDAP 13. Cette suspension, riche d’enseignement, a ouvert des pistes quant à la nécessaire adaptation de l’expérimentation pour 2024 et 2025.

Cette première phase de déploiement de l’épicerie mobile, réalisée dans le cadre du financement européen Cities2030, nous a permis de vérifier l’intérêt des habitant·e·s pour l’expérimentation, de clarifier la pertinence des lieux d’installation et des horaires de passage.

En 2024, riche du retour d’expérience des 12 premières sorties de l’épicerie mobile autour de la ferme Capri (15^{ème}), la Cité de l’agriculture souhaite repenser (design, programme d’activités, fournisseurs) et amplifier (élargissement géographique, augmentation de la fréquence, diversification de l’offre) ce prometteur outil ambulant d’accessibilité à une alimentation saine, fraîche, adaptée aux besoins de chacun·e et produite en circuit très court pour toutes et tous.

12

épicerie mobile
entre mars et juillet

4

cités du 15^{ème} arrondissement de
Marseille

100

habitant·e·s ayant testé



VRAC

(Vers un Réseau d'Achat en Commun)



La Cité de l'agriculture est associée au réseau national VRAC (Vers un réseau d'achat en commun), depuis fin 2021, pour conduire le projet VRAC Marseille. Le projet VRAC favorise le développement d'achats de produits de qualité (biologiques, éthiques, locaux) pour les habitant·e·s des quartiers prioritaires (dits "politique de la ville"). Par la vente de ces produits à prix coûtants VRAC permet aux adhérent·e·s de s'inscrire dans un mode de consommation durable et engagé, reposant sur le collectif et les dynamiques locales. Le projet VRAC comporte également un volet animation et sensibilisation à l'alimentation durable : ateliers alimentation durable, ateliers de cuisine, repas partagés, concours de cuisine, visites de producteur·rice·s. Il est donc une forme de réponses possibles aux enjeux de justice sociale et solidarité, de démocratie alimentaire, de santé et d'écologie.

En 2023, le projet VRAC Marseille gère 3 groupements d'achats sur la Métropole Aix-Marseille-Provence dans trois quartiers prioritaires politique de la ville :

- À Frais Vallon (Marseille 13^{ème}), en partenariat avec le centre social de Frais Vallon.
- À La Viste (Marseille 15^{ème}) en partenariat avec le centre social Del Rio et le bailleur social Erilia.
- À Vitrolles, dans les quartiers La Frescoule – Secteur Centre, en partenariat avec la Ville de Vitrolles, les bailleurs sociaux présents sur le territoire (UNICIL, 13 Habitat, Logis Méditerranée, Logirem, Famille et Provence) et les centres sociaux Le Bartas, Calcaïra et Les Salyens.

En 2023, pour les trois groupements le nombre d'adhérent·e·s augmente, les produits proposés s'élargissent, la logistique commence à bénéficier de la mobilisation de bénévoles adhérent·e·s. Ceci est un indicateur du besoin auquel VRAC tente de répondre et constitue aussi un des objectifs du dispositif, l'ouverture vers l'autre, le lien social. Aussi, l'équipe VRAC est renforcée à compter du mois de juin 2023 par une 2^{ème} personne chargée de la logistique et des approvisionnements.

Le catalogue, élaboré en lien avec les adhérent·e·s, propose des produits issus de l'agriculture biologique ou paysanne, des produits locaux et/ou issus du circuit court, des produits équitables et labellisés pour les produits d'hygiène et d'entretien. La gamme contient des féculents, des légumineuses, des fruits secs et oléagineux, quelques produits transformés (huile, coulis de tomate, compotes, etc.) et des produits d'hygiène et d'entretien.

En 2023, les deux groupements sur le territoire marseillais affichent un dynamisme encourageant et démontrent l'intérêt du dispositif.

Les deux groupements VRAC sur Marseille se développent à Frais Vallon (Marseille 13^{ème}), en partenariat avec le Centre social de Frais Vallon et à La Viste (Marseille 15^{ème}), en partenariat avec le Centre social Del Rio. La relation partenariale avec ces deux centres sociaux s'est construite de longue date, depuis les premières expérimentations concernant l'alimentation durable et solidaire initiées ou coportées par la Cité de l'agriculture (ODA, Paniers Solidaires, formation à l'alimentation durable des personnels des centres sociaux).

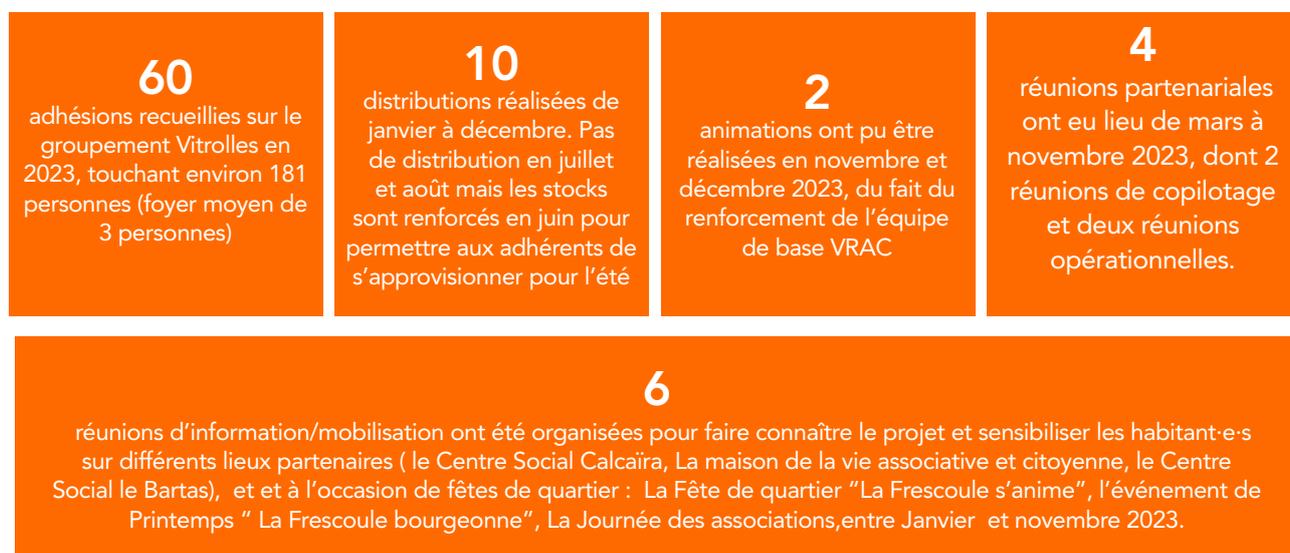
Les chiffres clés des deux groupements VRAC sur Marseille en 2023 :

<p>80% des produits du catalogue sont issus de l'agriculture biologique</p>	<p>73% des produits du catalogue sont vendus en vrac</p>	<p>32% des produits du catalogue sont issus d'une production locale (13)</p>	<p>22 distributions des groupements d'achats dans les quartiers prioritaires de la politique de Marseille</p>	<p>32% des produits du catalogue sont issus d'une production locale (13)</p>
<p>202 foyers adhérents (410 personnes dans les foyers) dans les groupements d'achats de Marseille.</p>	<p>71,5% d'adhésion « quartier » 27,3% d'adhésion « solidaire » 1,2% d'adhésion « structure »</p>	<p>52 participations des bénévoles des groupements d'achats de Marseille (distributions, animations et préparation des commandes)</p>	<p>7 animations (stands de présentation et de dégustation, participation aux fêtes de quartiers, ateliers de cuisine, ateliers de concertation habitant-e-s).</p>	<p>8 permanences adhésions et prise de commandes dans les quartiers prioritaires de la politique de Marseille</p>

1 journée adhérent·e-s organisée au local de stockage et à la Ferme Capri (Marseille 15^{ème})

Les Chiffres clés de VRAC Vitrolles en 2023

Le groupement VRAC Vitrolles, considéré comme un seul groupement, nécessite néanmoins, par accord avec la Ville, de se déployer dans trois lieux de quartiers prioritaires en alternance. Les distributions ont lieu à la Salle Lapierre, au centre social le Bartas, au Centre Social Calçaïra. Il est donc difficile de maintenir une régularité de commandes et plus difficile de travailler sur trois zones différentes pour un même groupement.



Le projet VRAC Vitrolles, sollicité initialement par la Ville de Vitrolles auprès de la Cité de l'agriculture, est copiloté tout au long de l'année par les partenaires (Etat, Ville de Vitrolles et Bailleurs sociaux.).

Le processus de groupement VRAC

Les adhérent·e·s peuvent passer commande sur le site internet dédié au projet VRAC (<https://epicerie.vrac-asso.org/>). Pour pallier la fracture numérique, les adhérent·e·s ont également la possibilité de passer commande par téléphone ou lors de permanences physiques.

Après avoir passé leur commande, les habitant·e·s viennent chercher leurs produits le jour de la distribution dans le lieu partenaire du groupement d'achat (centre social, salle municipale, etc.). Les commandes ne nécessitent pas de minimum d'achat ou d'engagement sur le long terme, les adhérent·e·s sont libres de commander des produits quand ils le souhaitent.

Les adhérent·e·s et habitant·e·s des quartiers où est déployée l'action VRAC ont également la possibilité de prendre part au volet animation du projet. De plus, le projet VRAC, poursuivant l'objectif de faire acte de démocratie alimentaire favorise l'implication des adhérents dans le projet : participation aux distributions, implication dans le choix des produits du catalogue, l'organisation des animations, etc.)

La bonne mise en œuvre du projet VRAC repose également sur un travail partenarial mené avec les structures du territoire : ; la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ; l'État, les bailleurs sociaux la ville de Vitrolles (Logirem, Logis méditerranée, Unicil, Famille et Provence, 13 Habitat ; les centres sociaux : Calcaïra, Les Salyens, Le Bartas).

L'avenir de VRAC Marseille, à l'orée 2024

Dans le contexte de recentrage et de restructuration amorcé à partir de l'automne 2023, la Cité de l'agriculture a lancé en lien avec VRAC National et avec les partenaires financiers, l'autonomisation du projet VRAC, par la création fin décembre 2023 d'une association ad hoc dénommée VRAC Marseille. Son objectif est d'étendre le nombre de groupements sur le territoire métropolitain et d'œuvrer en lien avec les acteur-ric-e-s de l'écosystème de la transition agri-alimentaire pour une accessibilité plus large à une alimentation de qualité. La Cité de l'agriculture, membre du Conseil d'administration de VRAC Marseille, apporte son appui technique, logistique et administratif à la nouvelle association VRAC Marseille dans le cadre d'une convention de partenariat d'un an, qui pourra être renouvelée.



pôle transmission

ateliers agriculture urbaine et alimentation durable (AU/AD) & cueillettes solidaires

Dans la suite du projet Opération Désert Alimentaire lancé en 2020, un projet de coordination et d'animation de visites et ateliers a été mis en place autour de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable : visites de jardins, balades-cueillettes dans les alentours de Marseille, ateliers cuisine, ateliers d'expérimentation métiers, rencontres chez les producteurs locaux, dans des fermes pédagogiques, sur des marchés, etc.

Les ateliers retissent le lien entre les habitant·e·s et leur territoire, entre les habitant·e·s et les produits qu'ielles consomment et sont une passerelle vers l'émergence et le renforcement de projets alimentaires collectifs.

Ce programme participe aussi à la mise en lien des écosystèmes d'acteur·ice·s et valorise les agriculteur·ice·s et porteur·euse·s de projets du territoire.

LES ATELIERS AU/AD EN 2023

— 9 ateliers avec pour thématique les plantes, la cuisine et les techniques de conservation (lactofermentation)

— La participation de la Cité de l'agriculture à la rencontre de l'Union des centres sociaux, à la Friche Belle de mai (250 participant·es)

Ces ateliers se déploient également en cohérence avec les publics qui participent à des dispositifs d'accès à l'alimentation du Pôle Terrain (VRAC, Paniers solidaires, Capri).

La Cité de l'agriculture s'appuie principalement sur ses centres sociaux partenaires afin d'animer des ateliers vers les publics-cibles de son action :

MPT Olivier Bleu, Aygalades / CS Les Musardises / CS Grand Canet

Une partie de ces ateliers AU et AD se déroulent également à la ferme Capri. Une programmation d'activités pédagogiques a été mise en place depuis l'ouverture au public en avril 2021 et s'est renforcée en 2023 : des ateliers compost, semis, fabrication de cosmétiques naturels, apiculture, lacto-fermentation, cuisine anti-gaspillage, cueillettes, récoltes, initiation au maraîchage, biodiversité, bombe à graines, des balades botaniques, des projections, des débats ont ainsi été organisés.

En juin 2023, dans le cadre du recentrage de ses activités, la Cité de l'agriculture a cessé de proposer des ateliers hors les murs.

ACCOMPAGNEMENT ET INCUBATEUR DE PROJETS D'AGRICULTURE URBAINE

L'accompagnement individuel se traduit en plusieurs phases correspondant à l'état d'avancement du/de la porteur-se de projet : le 1^{er} accueil, la mise en réseau, l'accompagnement spécifique.

Le 1^{er} accueil

Le 1^{er} accueil permet de rencontrer les porteurs-ses de projet en agriculture urbaine quel que soit leur état d'avancement, leur diplôme ou leur âge. Sont également accueillis des projets qualifiés de non professionnel-le-s mais qui participent à la résilience alimentaire des villes.

Les objectifs de ce premier accueil sont multiples :

- Identifier les besoins des futur-e-s agriculteur-ric-e-s en milieu urbain
- Diagnostiquer leurs compétences
- Mettre en relation avec les interlocuteur-ric-e-s adaptée-e-s au projet
- Définir un premier plan d'action

Parallèlement à l'accompagnement en « 1^{er} accueil », la Cité de l'agriculture coordonne avec la Chambre d'agriculture, un observatoire des projets en agriculture urbaine départemental. Un partenariat entre une structure consulaire et une structure telle que la Cité de l'agri est unique au niveau national. Cet outil commun permet ainsi de :

- Catégoriser les candidat-e-s à l'installation
- Identifier des tendances en termes de projets agricoles urbains pour mieux suivre et prévenir les évolutions du secteur
- Étudier les besoins et apporter des solutions adaptées à notre accompagnement

En 2023 (entre novembre 2022 et septembre 2023), la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et la Cité de l'agriculture ont accompagné 44 porteur-se-s de projet en agriculture urbaine sur le département des Bouches du Rhône. La majeure partie des futur-e-s agriculteur-ric-e-s urbain-e-s sont originaires du périmètre métropolitain :

84% des porteur-euse-s de projet résident sur la Métropole Aix-Marseille Provence

Cet accompagnement s'est traduit par la réalisation d'entretiens individuels :

- Au sein de la Chambre d'agriculture 13 dans le cadre du Conseil Agri Projet ou d'entretien PAI
- Au sein de la Cité de l'agriculture dans le cadre de l'accompagnement personnalisé de 1^{er} accueil ou à travers l'incubateur agriculture urbaine

Données issues de l'observatoire de l'agriculture urbaine cogéré entre la Cité de l'agriculture et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône. Période 2021-2023 :

142 porteur·euse·s de projet
37 ans de moyenne d'âge
32% de demandeur·euse·s d'emploi
90% avec un diplôme (agricole ou non)
23% avec un diplôme conférant la capacité agricole
99% de hors cadre familiaux
77% de PP en reconversion professionnelle totale ou par pallier
57% de projets agricoles à Marseille
85% de projets agricoles sur la Métropole
86 personnes de moins de 40 ans
44% de femmes

Plus de 90 % des personnes qui viennent solliciter nos services sont en phase d'idée (personnes ayant une volonté de créer une structure agricole et pouvant être portées par des valeurs, des inspirations et ayant besoin d'un accompagnement pour approfondir l'opportunité).

L'accompagnement spécifique

Au-delà du premier accueil, la Cité de l'agriculture s'appuie sur ses compétences internes pour accompagner et conseiller les agriculteur·trice·s urbaines en phase de lancement / consolidation de projet. Elle les accompagne notamment sur :

- La recherche, l'identification du foncier, les pistes d'action pour contractualiser un terrain
- La modélisation économique et l'analyse des circuits de commercialisation
- Un appui à la réflexion sur la forme juridique adaptée à leurs activités en travaillant en collaboration avec d'autres partenaires (Chambre d'agriculture, CER France, Cactus association, B.A.Balex)

Un accompagnement ancré au sein d'un écosystème

La Cité de l'agriculture joue un rôle fédérateur et s'articule avec un réseau de partenaires pour faciliter le dimensionnement entrepreneurial des projets agricoles urbains : CER France (dimensionnement économique, gestion), MSA, France active et Miimosa (financement), ADEAR, Potager et compagnie, CFPPA Gardanne (orientation vers les formations agricoles, participation aux comités de fin de l'incubateur).

La Cité de l'agriculture fait partie d'une collaboration tripartite entre le Département des Bouches-du-Rhône et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône. En effet, conscientes qu'elles accompagnent toutes les deux des porteur·euse·s de projet en agriculture urbaine et de la pertinence qu'il peut exister à créer des ponts entre leurs deux méthodologies d'accompagnement, la Cité de l'agriculture et la Chambre d'agriculture ont décidé de multiplier les actions conjointes et les échanges entre elle afin d'aiguiller au mieux les porteur·euse·s de projets dans leur installation.

Cet accompagnement croisé part aussi d'un constat que les deux structures ont des compétences différentes mais complémentaires. À titre d'exemple, la Chambre d'agriculture va posséder une grande expérience des aspects techniques d'une production agricole, la Cité de l'agriculture a, quant à elle, une connaissance fine des enjeux concernant l'agriculture urbaine en PACA. À elles deux, ces deux structures peuvent donc donner tout un ensemble d'informations pertinentes pour un projet en agriculture urbaine.

Concrètement, en 2023, la Cité de l'agriculture et la Chambre d'agriculture ont accompagné ensemble le projet d'agriculture urbaine Néopouss' (projet de culture de micro-pousses en plein centre de Marseille). Un premier entretien a été réalisé mi-septembre 2023 à la suite duquel nous avons travaillé conjointement sur ce dossier pour favoriser le lancement de ce projet. Ce travail a été un succès et a aidé ce projet qui a démarré son activité en janvier 2024 et obtenu la DJA.

L'incubateur nourricier

La Cité de l'agriculture, en partenariat avec Intermade, propose un accompagnement plus poussé via un parcours spécialisé sur les thématiques nourricières au sein d'un « Starter ». L'adaptation du parcours d'accompagnement aux besoins des porteur·se·s de projet est une des clés de réussite. Ainsi, en parallèle des entretiens personnalisés du tronc commun au sein du « Starter », la spécialisation inclut :

— Des entretiens spécifiques pour aiguiller les porteur·se·s de projet dans leur processus d'installation : recherche de foncier, spécificités économiques et juridiques, mise en réseau

— Un mentorat avec un·e porteur·euse de projet nourricier des Bouches-du-Rhône qui offrira ses conseils : analyse du modèle économique et questionnements sur les choix technico-économiques (fonctionnement).

En ce qui concerne les projets qui ont été développés dans ces formations, il y a une grande diversité aussi bien dans les profils des participant·e·s que dans la nature des projets ou encore dans l'implantation géographique de ces derniers.

— En 2023, 2 sessions de ce dispositif (cette fois en étant le programme nourricier) ont été organisées, rassemblant au total 9 projets.

SESSION DU PRINTEMPS 2023 :

La Cité de l'agriculture et Inter Made ont reçu 12 candidatures au programme nourricier et ont retenu 7 projets. Les candidatures non retenues ne répondaient pas aux pré-requis ou aux critères de sélection. Les trois motifs principaux de refus ont concerné :

- le manque de disponibilité des porteur·euse·s de projets ;
- l'inadéquation entre le profil des PP et du projet retenu ;
- des projets ne s'inscrivant pas dans les principes de l'Économie sociale et solidaire (utilité sociale, ancrage territorial, gouvernance).

Voici les 7 projets qui ont été accompagnés :

Nom du projet	Description	Lieu
Popo'thym	Vente de petits pots pour bébé bio, frais et fait maison. Une gamme de petits pots adaptés aux bébés entre 4 à 18 mois permettant de découvrir les goûts et les textures des aliments.	Pays d'Aix
Big Marmites	Ateliers de batchcooking collaboratif avec des produits durables. Organisation d'ateliers de cuisine collaborative à destination des particuliers.	Marseille
Plat de résistance	Coopérative autour de la prévention et gestion des déchets – 4 associés en maître composteur.	Marseille
Caillou Cosmos	Production de fleurs ornementales locales et de saison pour des professionnel·le·s et des particuliers.	Aubagne
Hautes herbes	Création d'un lieu de concertation ouvert aux habitant·es et permettant la tenue de sessions de concertations publiques pour la définition du lieu sur un temps long. Création de bosquets de ré-ensauvagement. Création d'un ou plusieurs potagers pédagogiques pour les scolaires.	Marseille
Tiers lieu	Création d'un lieu pour permettre aux visiteurs, aux ciotadens et aux acteur·rice·s locaux·les (producteurs, artisans, etc..) de se rencontrer.	La Ciotat
Maquis Marseillais	Projet de restaurant d'insertion	Marseille

Durée du module	Intitulé	Intervenant-e-s	Objectifs
<i>Demi journée</i>	Matinée d'accueil Dynamique de groupe Serious game	Caroline PLAS, CDA Louis ROLAND, CDA	
<i>Demi journée</i>	Visite de site		
<i>Journée entière</i>	Politique publiques et réglementation	Carole SADAKA, Experte Alimentation Durable	<ul style="list-style-type: none"> Repérer la réglementation applicable à son projet : déchets, environnement, nutrition Identifier les opportunités liées à la réglementation et les politiques publiques pour son projet et ses cibles (restauration collective, achats publics...)
<i>Demi journée</i>	Recherche de financements en alimentation durable et en agriculture urbaine	Alexandre MAISTRE - France Active PACA Valentine GUTH - Miimosa	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les différents financements intéressants pour les projets et aborder les différentes étapes pour les obtenir
<i>Journée entière</i>	Logistique (1/2) ancrer ses approvisionnements dans le système alimentaire	Etienne GRIFFATON Jonathan MONSERAT Graines de Soleil	<ul style="list-style-type: none"> Avoir une vue précise des produits disponibles localement, de leur saisonnalité et de leurs conditions de production Appréhender les circuits de distribution dans leur dimension pratique, durable socialement, et économiquement Fournir des outils d'aide à la décision dans le choix des fournisseurs, évaluer le temps de travail dédié
<i>Journée entière</i>	Logistique (2/2) : Modéliser son organisation logistique	Etienne GRIFFATON Graines de Soleil Caroline PLAS, CDA	<ul style="list-style-type: none"> Décomposer l'organisation logistique associée à ses différentes cibles de clientèle (BMC)
<i>Journée entière</i>	Démocratie alimentaire	Caroline PLAS, CDA	<ul style="list-style-type: none"> Communiquer sur mon projet et construire un programme de sensibilisation Introduction aux enjeux de la démocratie alimentaire
<i>Demi journée</i>	Matinée d'accueil Dynamique de groupe Serious game	Caroline PLAS, CDA Louis ROLAND, CDA	
<i>Demi journée</i>	Visite de site		<ul style="list-style-type: none"> Typologies d'actions et présentation d'initiatives en Région et ailleurs Principes de communication adaptée aux cibles (2/2) Impliquer mes clients-bénéficiaires dans le projet : participation et gouvernance
<i>Demi journée</i>	Mesure d'impact	Milla Pham-Le, CDA	<ul style="list-style-type: none"> Outils des apprenant-es à s'approprier un cadre théorique pour construire des indicateurs de mesure d'impact et à les valoriser dans leur communication.
<i>Demi journée</i>	Recherche de foncier	Caroline PLAS, CDA Louis ROLAND, CDA	<ul style="list-style-type: none"> Présenter les dispositifs d'accès au foncier portés par les collectivités et les aménageurs et à fournir les éléments à prendre en compte avant d'envisager sa recherche d'immobilier. Introduction à quelques principes de la qualité de vie au travail pouvant être intégré au projet.
<i>Demi journée</i>	Qualité de vie au travail et management		

SESSION AUTOMNE 2023 :

La Cité de l'agriculture et Inter Made ont reçu 12 candidatures au programme nourricier et ont retenu 6 projets. La deuxième promotion 2023 a réuni :

- 2 projets ayant rejoint le Starter et le programme nourricier (Bee Hors Sol, Projet Plantes aromatiques et médicinales (PAM))
- 1 projet a rejoint le programme nourricier sans suivre le Starter (Neopouss')
- 3 personnes engageant une reconversion vers des métiers en lien avec la transition agri-alimentaire, visant des métiers de : cuisinière formatrice, Chef de projet en alimentation durable, coordination de tiers-lieu nourricier.
- Trois projets initialement retenus se sont désistés du programme avant son démarrage (motifs de santé, retour à l'emploi).

L'irrégularité des candidatures et l'évolution des profils de personnes porteur·se·s de projets a poussé le consortium à interroger les critères de sélection du parcours.

Voici les 3 projets accompagnés:

Nom du projet	Description	Lieu
Bee Hors sol	Ferme urbaine utilisant les techniques d'hydroponie, en chantier d'insertion	Marseille
/	Ferme de production de plantes aromatiques et médicinales à vocation pédagogique. Culture en agriculture traditionnelle certifiée AB, inspirée de pratiques d'agroforesterie	Marseille
Néopouss'	Production de micropousses à destination des privés et des particuliers	Marseille

Durée du module	Intitulé du module	Intervenant-e-s	Objectifs
Journée entière	Introduction & Interconnaissance	Caroline Plas Thibault Soullès, CDA	<ul style="list-style-type: none"> Présenter le parcours, ses modalités Jeu Villes terrestres : découvrir, s'inspirer, coopérer Désigner et décrire les grands enjeux de l'écologie urbaine. Evaluer et distinguer des mesures et leurs effets sur l'écologie urbaine
Demi journée	Acteurs & politiques publiques agricoles et alimentaires	Caroline Plas, CDA	<ul style="list-style-type: none"> Repérer les acteurs et les objectifs des politiques publiques en lien avec les activités du projet Identifier des opportunités liées aux politiques publiques, de l'échelle européenne au local Rechercher une posture partenariale
Demi journée	Démarches réglementaires et statuts juridiques des projets	Laura Brondino (Chambre d'agriculture 13)	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les différentes réglementations qui peuvent concerner le projet Identifier les différents statuts juridiques possibles pour un projet nourricier
Demi journée	Démocratie alimentaire (Intro)	Elise Chaintrier, Ferme Capri (CDA) Isaac Aillaud, Ferme Capri Louise Levayer, Ferme Capri Caroline Plas, CDA	<ul style="list-style-type: none"> Connaître les enjeux des systèmes alimentaires et de l'accès à l'alimentation Appréhender les compétences et les métiers nécessaires à la mobilisation de publics Repérer, évaluer et questionner les objectifs généraux et spécifiques poursuivis par les activités du projet (cadre logique)
Demi journée	Implantation et démarche de concertation S'approprier des outils de mobilisation - Démocratie alimentaire	Equipe de la ferme Capri	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les différents types de concertations Définir l'objectif d'une concertation Concevoir les différentes étapes d'une concertation en faisant attention à plusieurs paramètres (territoire concerné, périmètre...) Expérimenter des outils de mobilisation des publics Découvrir les principaux enjeux en lien avec la démocratie alimentaire
Journée entière	Immersion à Graines de Soleil	Jonathan Montserrat, Graines de Soleil Etienne Griffaton, Graines de Soleil	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les contraintes de ses fournisseurs Projeter un modèle de distribution à partir de différentes cibles (entreprises, resto co...) Evaluer les équipements et les services nécessaires à assurer la logistique du projet Expliciter sa démarche d'approvisionnements
Demi journée	Réglementations liées au secteur de l'alimentation	Carole Sadaka, Experte en alimentation durable	<ul style="list-style-type: none"> Repérer et lister la réglementation applicable à son projet (santé, déchets, environnement, nutrition) Analyser les réglementations liées au métiers associés au projet Appréhender les compétences acquises et à acquérir
Journée entière	Cuisines nourricières avec le Loubatas	Sylvie Keller, Le Loubatas	<ul style="list-style-type: none"> Découvrir, comprendre et pratiquer les savoirs/savoir-faire (modes opératoires) permettant de travailler les produits de qualité dans des menus simples, diversifiés, équilibrés, soignés et à un coût maîtrisé Rappeler les différents apports théoriques en lien directe avec les ateliers pratiques (Re)Poser le cadre de la qualité des repas (et du sens du métier) en restauration sociale, collective ou chez soi : la démarche des Cuisines Nourricières pour progresser vers une restauration durable
Demi journée	Mesure d'impact	Milla Pham-Le, CDA	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des objectifs, critères et indicateurs pour mesurer son impact social et environnemental Construire une stratégie pour valoriser les résultats de la mesure d'impact dans son projet Identifier les limites de la mesure d'impact

Villes terrestres

Villes Terrestres est un projet de formation à destination des décideur·se·s public·que·s et des faiseur·se·s de ville. Partant du constat que l'intégration des problématiques écologiques urbaines est trop souvent partielle et morcelée, Villes Terrestres s'attache à donner une vision d'ensemble des théories, outils et initiatives inspirantes pour une transformation profonde de nos villes vers plus d'écologie, de lien et de vivant. Porté par un consortium européen d'acteur·ice·s de la ville écologique (Liège, Barcelone, Marseille) dans le cadre d'un partenariat stratégique Erasmus+, 2023 a été l'année de finalisation des différents livrables constituant le cœur de la formation ainsi que de la phase de dissémination du projet.

La Cité de l'agriculture a notamment participé à la finalisation du manuel de formation, notamment sur les différentes initiatives inspirantes pour une Ville Terrestre reposant sur 5 piliers essentiels et complémentaires : une ville poreuse, une ville nourricière, une ville réhabilitée, une ville productrice, une ville du soin. En 2023, la Cité de l'agriculture a également sollicité son réseau afin de participer à la diffusion des outils de formation développés dans le cadre du projet Erasmus+. Peuvent notamment être citées :

- la diffusion du jeu Villes Terrestres auprès des équipes du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement des Bouches-du-Rhône, principal organisme chargé de l'accompagnement des communes sur les questions de développement urbain
- la formation via le jeu Villes Terrestres de 40 étudiant·e·s agronomes de l'école Unilassale de Rouen
- l'intégration du module de jeu Villes Terrestres dans le cadre de la spécialisation nourricière du Starter Inter Made.

Enfin et surtout, afin de marquer la fin du projet, la Cité de l'agri a organisé en complémentarité avec la programmation Terres Communes un événement multiplicateur réussi le 28 avril 2023. Avec près de 50 participant·e·s, cœur de cible du projet, la Cité a pu présenter

les livrables du projet, sa genèse et les enjeux liés à la formation d'une ville plus écologique. Si le financement du projet Villes Terrestres par l'agence Erasmus+ a pris fin en août 2023, le chemin ne s'arrête pas là ! Il faut continuer de former les faiseur·se·s de ville à une approche plus holistique et intersectionnelle de ce que devrait être une ville écologique et sociale. Le projet collectif, Villes Terrestres rencontre ainsi parfaitement les objectifs de l'association. En 2024, une formation sera donnée en partenariat avec l'Agence des Sentiers Métropolitains à la Ferme Capri et un projet de livre Villes Terrestres aux éditions Wild Project est également dans les cartons.

Une affaire à suivre de près donc.





LES AGRICULTURE

L'agriculture urbaine des particuliers et de l'entreprise



Les jardins collectifs

Les milieux urbains



photo - Renata Pires

pôle prospective

documentation / évaluation

Mêlant partenariats avec des experts dans le territoire et documentation de ses propres projets, la Cité de l'agriculture produit des connaissances empiriques via une prise de recul analytique vis-à-vis ses expérimentations. Les informations acquises ne se traduisent pas uniquement en indicateurs chiffrés mais aussi en histoires, en anecdotes, en argumentaires sourcés et en retours d'expérience contextualisés : il s'agit à la fois de compter et de conter. Ainsi, le recueil de données via les indicateurs de l'outil "Capri en Chiffres" s'est poursuivi en 2023 et a permis de suivre les avancées du projet sur ses différents volets : production agricole, accueil/pédagogie/sensibilisation, support de recherche (voir plus-haut, section Capri). En capitalisant sur ses propres activités, la Cité de l'agriculture est une source d'informations, d'écueils à éviter, voire d'inspirations, pour d'autres porteur·euse·s de projets et autres acteur·ice·s de la ville.

Au-delà d'évaluer ses propres expérimentations, la Cité de l'agriculture se donne comme objectifs de documenter les initiatives et dynamiques liées à l'agriculture urbaine de manière plus large.

L'association met progressivement en place un observatoire des projets AU et les prémices - sous forme de cartographie des espaces non-imperméabilisés (voir plus haut) — d'un observatoire foncier. En 2023, dans le cadre d'une étude sur la pertinence de la mise en place d'un nouvel atelier de transformation de produits végétaux en circuit-court, la Cité de l'agriculture a, par ailleurs, mené une enquête mixte — en ligne et en présentiel — auprès d'une quinzaine de projets d'agriculture urbaine et périurbaine afin de recueillir finement leurs besoins de transformation de produits végétaux.

En 2023, l'activité d'études et de conseil s'est structurée autour de 2 projets majeurs.

— la riche matière accumulée par la documentation de l'expérimentation Capri depuis sa sortie de terre, a fait l'objet d'une compilation, d'une mise en regard avec des données de référence, d'autres études de cas et la littérature sur l'agriculture urbaine, ainsi qu'une valorisation via la construction et la publication d'un guide.

— Le lancement d'un projet d'étude et de recherche-action multipartenarial (CAJAU) sur trois ans, a permis de tisser des liens plus proches et de plus long cours avec le monde de la recherche.

GUIDE "FAIRE POUSSER UNE FERME URBAINE"

Par sa fonction de "lieu ressource" sur l'agriculture urbaine, la Cité de l'agriculture a constaté une augmentation des demandes de renseignements, de conseil et d'accompagnement concernant le lancement et développement de projets de fermes — provenant de porteur·euse·s de projets individuels et collectifs, mais aussi d'une diversité d'autres acteur·ice·s, allant d'élu·e·s ou technicien·ne·s de collectivités à des particuliers curieux·se. Cette croissance a révélé un besoin d'accès large et aisé à des ressources permettant de défricher les premières étapes de création d'une ferme urbaine. En 2022, la Cité de l'agriculture a alors lancé un projet de guide en ligne intitulé "Faire pousser une ferme urbaine". Ce format numérique permet de diffuser largement un contenu actualisable, évolutif et donc adapté à un champ d'activité, ainsi qu'une documentation et des expertises s'y rapportant, en constante évolution.

L'expertise de la Cité de l'agriculture se fonde sur la documentation et l'évaluation fines des composantes et impacts - techniques, agricoles, environnementaux et socio-urbains - de ses propres expérimentations de terrain. L'association s'évertue, ensuite, à modéliser les composantes de ses projets, et à diffuser la connaissance générée par cette prise de recul analytique, notamment via la création de supports ou d'événements. Il n'est donc pas étonnant que le guide "Faire pousser une ferme urbaine" de la Cité de l'agriculture ait la particularité de se baser en partie sur des retours d'expériences de la ferme Capri, qui se mêlent à des données issues d'autres cas d'étude, ainsi que de la littérature scientifique et technique sur l'agriculture urbaine professionnelle.

Le guide est organisé en chapitres thématiques, dont trois ont été publiés sur le site en 2023 :

- CHAPITRE 1 : Une ferme urbaine utile, rendant des services à la ville
- CHAPITRE 2 : Accéder à du foncier pour cultiver en ville
- CHAPITRE 3 : Construire son modèle économique

Deux autres chapitres du guide sont en cours de construction et seront publiés en 2024.

Le quatrième chapitre, intitulé "Cultiver en ville" se divise en deux parties : l'une se focalise sur les enjeux et techniques liées au sol, la seconde sur les modes de production, le design et les équipements d'une ferme urbaine.

Le cinquième chapitre, "Une ferme ouverte et ancrée sur son territoire", également en construction, s'appuie notamment sur l'étude CAJAU et vise à présenter l'intérêt et les enjeux de penser une ferme rendant des services à son territoire. Ce chapitre fournit des préconisations concrètes - en termes d'aménagement et agencement de l'espace, de partenariats-clés, de modes et méthodes d'implication des parties prenantes, d'animation, de programmation, de gouvernance, de tarification, permettant de favoriser l'ancrage d'une ferme dans son environnement immédiat, en portant une attention particulière aux enjeux spécifiques amenés par une localisation à proximité de quartiers populaires.

LE GUIDE

01

Une ferme urbaine
utile, rendant des
services à la ville

02

Accéder à du foncier
pour cultiver en ville

03

De l'utopie aux
modèles économiques

04

Une ferme ancrée
dans le 15^{ème} arr. de
Marseille

LE
GUIDE

05

Une production
maraîchère en plein
coeur de la ville

06

Une ferme refuge de
biodiversité en ville



Le Guide s'appuie sur les travaux de l'association de chercheurs et d'acteurs Terraplan 2020 de l'Union Européenne et le service d'agriculture durable No. 101/2020 pour la relation de ce guide. Le contenu n'est pas l'avis officiel de l'Union Européenne. Le responsable des informations est son auteur et pourra ou devra être tenu responsable aux auteurs.

RECHERCHE-ACTION CAJAU : COOPÉRATION POUR UNE AGRICULTURE URBAINE VECTRICE DE JUSTICE AGRI-ALIMENTAIRE

Une autre ambition de la Cité de l'agriculture en matière d'évaluation / de documentation est de participer à des démarches de recherche-action et de recherche participative, en tissant notamment des collaborations avec des acteur·ice·s de la recherche.

Aussi, en mars 2023, grâce au soutien de la Fondation de France, du projet européen Cities2030 et des postes-relais ADEME, la Cité de l'agriculture, en partenariat avec le CIRAD (UMR MOISA), Action Contre la Faim et 4 projets d'agriculture urbaine marseillais (Le Talus, la ferme Capri, Graines de Soleil, Terre d'Entraide et de Partage), a lancé un projet de recherche-action et de coopération, visant à améliorer l'accessibilité des lieux, produits et services de l'agriculture urbaine à Marseille. Ce projet de recherche-action a été l'activité centrale d'évaluation/documentation cette année et demeurera structurant pour le prochain poste relais AU.

La recherche-action se déroule sur 3 ans et se décline en 4 volets : étude, coopération, expérimentation et suivi-évaluation. L'année 2023 a essentiellement été consacrée à l'étude de sociologie sensible "Ambiances et hospitalité des paysages alimentaires et lieux d'agriculture urbaine à proximité de QPV marseillais"(titre provisoire).

Cette étude donne suite à un constat émergent dans la recherche et auprès des acteurs de l'agriculture urbaine : il est indispensable de renforcer l'accessibilité de l'agriculture urbaine pour qu'elle puisse réellement rendre des services sociaux tels qu'une contribution à plus de justice alimentaire dans les quartiers populaires. Ainsi, pour identifier des pistes d'amélioration de l'accessibilité des lieux, des produits et des services de l'agriculture urbaine, cette étude cherche à identifier la manière dont les modalités d'hospitalité d'un lieu d'agriculture urbaine peuvent générer des espaces et ambiances propices à des régimes d'engagement qui s'articulent avec un paysage alimentaire pré-existant. L'étude fait l'hypothèse qu'en parallèle de freins économiques, pratiques et de proximité géographique à l'accessibilité de l'agriculture urbaine, il existe des freins symboliques, culturels et sociaux. Ces freins se déploient à deux échelles : au niveau du lieu, de ses matérialités et des ses modalités d'accueil mais aussi dans l'articulation de l'agriculture urbaine et des paysages alimentaires locaux. L'étude se base sur des méthodes sensibles d'observation et une enquête qualitative auprès de 30 personnes, pour la grande majorité habitant·e·s de QPV, fréquentant ou non des lieux d'agriculture urbaine pourtant situés dans leur voisinage proche.

Au-delà de générer des connaissances sur le rapport d'habitant·e·s de QPV à leurs paysages alimentaires, la recherche aboutit à des pistes d'actions, discutées collectivement, avec les acteur·ice·s de terrain partenaires, lors d'une phase de coopération (juin 2024). Parmi d'autres pistes d'actions, la phase d'étude a notamment fait émerger la pertinence de repenser et déployer un dispositif innovant "d'aller vers", dont une version minimaliste a été testée dans quelques quartiers par la Cité de l'agriculture au printemps 2023 : une épicerie mobile proposant des produits issus de l'agriculture urbaine marseillaise. Les modalités de cette expérimentation - produits, prix, créneaux/horaires, design, programmation associée, emplacement, etc. - se nourrira notamment des enseignements de l'étude.

études et conseil

L'expertise de l'association dans les champs de l'agriculture urbaine et de l'accessibilité à une alimentation saine et durable pour tou.te.s se met au service de la transition des territoires. La Cité de l'agriculture est convaincue qu'accompagner, conseiller et former les acteur·ice·s de la ville est un moyen d'œuvrer à une justice agri-alimentaire à une échelle plus large. Le passage d'une vision de projets à une prise en compte plus globale des enjeux territoriaux dans lesquels ils s'inscrivent semble indispensable afin d'impulser une véritable transformation écologique, socialement juste des villes. Adoptant une position médiatrice, la Cité de l'agriculture considère l'étude et le conseil comme un moyen de favoriser la coopération entre les acteur·ice·s de la ville et une meilleure articulation des différentes échelles d'intervention.

Ainsi, à travers des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), d'études et de conseil, la Cité de l'agriculture intervient auprès de divers acteur·rice de la fabrique de la ville (collectivités, bailleurs sociaux, aménageurs, urbanistes, etc.) à différents stades de projets d'agriculture urbaine et d'alimentation durable accessible sur leur territoire, de l'émergence de l'idée à la mise en œuvre opérationnelle : identification de foncier, diagnostic et études de terrain, élaboration de scénarios de préfiguration, budgétisation et phasage, identification et choix d'opérateurs ou porteur·euse·s de projet, mise à disposition du foncier, suivi, évaluation et mesure d'impacts. Portant une vision mêlant transformation écologique et justice sociale, la Cité de l'agriculture s'emploie à :

- réunir les conditions de viabilité technique, opérationnelle et économique du projet, notamment à travers une aide à la définition de son mode de gouvernance, modèle économique et montage foncier ;
- prendre le temps d'anticiper, pour les éviter, les potentielles externalités négatives du projet à plus long terme (désancrage territorial, gentrification dite "verte", ou encore artificialisation de terres agricoles).

Pour ce faire, notre méthode consiste à apporter un grand soin au diagnostic du territoire d'implantation du projet – agronomique lorsqu'applicable mais aussi socio-économique et urbain – et à l'implication constante de toutes les parties prenantes, notamment les acteur·ice·s locaux·les. le·s (habitant·e·s du quartier, commerçant·e·s, associations de quartier, etc...). En effet, à travers la mise en place de dispositifs de concertation et d'enquête qualitative, la Cité de l'agriculture place les publics visés et/ou touchés, ainsi que leurs besoins et attentes, au cœur du montage d'un projet.

Pour accompagner ces acteur·rice·s, l'association s'appuie sur ses expériences de terrain, sur des outils méthodologiques et modèles développés en interne, sur l'expertise pluridisciplinaire de ses équipes, ainsi que sur sa capacité à mobiliser un réseau d'expert·e·s correspondant aux besoins spécifiques de chaque projet.

En 2023, la Cité de l'agriculture a continué à structurer et à développer son offre de services d'études, de conseil, d'AMO et de formation. L'approche, le positionnement, la méthode de l'association en matière d'accompagnement d'acteur·ice·s de la fabrique de la ville sont désormais détaillés dans un livret de présentation.

en 2023 :

— la Cité de l'agriculture a accompagné 8 acteur·ice·s varié·e·s de la fabrique de la ville

- 2 collectivités : La ville de Miramas, la ville de Vitrolles
- 1 établissement médico-social : l'ESAT du Rouet
- 2 associations : le LICA, Aglio Olio e Peperoncino
- 1 bailleur social : Logis Méditerranée

— la Cité de l'agriculture a favorisé l'émergence de l'agriculture urbaine sous de nombreuses formes, adaptées au contexte socio-urbain considéré :

- Jardins collectifs, en pleine terre et hors-sol (Miramas, ESAT Le Rouet, LICA)
- Ferme agroécologique en pleine terre et hors-sol, extérieur et intérieur (ESAT, Aglio Olio e Peperoncino)
- Ferme sous terrain hors sol dans un bâti désaffecté (Logis Méditerranée)

— la Cité de l'agriculture est intervenue sur une grande diversité de missions :

- L'ESAT Le Rouet souhaite développer une microferme agroécologique sur la parcelle attenante à l'établissement. Le projet agriurbain envisagé se veut multifonctionnel et suivra le même triptyque d'objectifs que l'ESAT : productif, éducatif et médico-social. La Cité de l'agriculture l'accompagne, avec Cultures Permanentes, à la précision et la concrétisation de ces ambitions.

- Le LICA : le Tiers-Lab des transitions, porté par le LICA comme un lieu ressource d'expérimentation des transitions numériques, écologiques et sociales, souhaite intégrer l'agriculture urbaine dans la réhabilitation de son jardin en l'ouvrant à des initiatives prometteuses. La Cité de l'agriculture assiste le LICA dans la définition et la mise en œuvre de ces idées.

- Association Aglio Olio e Peperoncino : accompagnement à la structuration de projet agricole et à la constitution d'un dossier de présentation auprès d'une structure souhaitant diversifier ses activités et mettre en place un projet agricole.

- Logis Méditerranée : diagnostic de territoire et scénarisation des possibles pour la mise en place d'un projet agri-urbain dans un sous sol inutilisé en quartier QPV à Vitrolles, mise en relation avec des porteur·euses de projet potentiels et aide à la rédaction d'un appel à projet

Etude d'opportunité :

L'ESAT Le Rouet souhaite également envisager la mise en place d'un atelier de transformation de fruits et légumes issus de la micro ferme à venir mais également des autres fermes du territoire. Pour préfigurer la pertinence du projet, la Cité de l'agriculture a réalisé une étude d'opportunité pour ce projet.

Etudes et maîtrise d'oeuvre :

La Cité de l'agriculture apporte une expertise sur le volet agriculture urbaine sein au d'un large groupement mené par l'agence de paysage TEM, dans le cadre de l'Accord Cadre d'études et de maîtrise d'oeuvre Paysagère et Urbaine pour le projet de renouvellement urbain de Maille 1 - Mercure à Miramas.

Formation

La Cité de l'agriculture a développé une offre de formation en partenariat avec Inter Made "Conduite de projets nourriciers en Région SUD".

Toutefois, d'autres formations ont aussi été réalisées par la Cité de l'agriculture. La formation « NOUS MANGEONS ET NOUS AGISSONS » — Développer un projet collectif autour de l'alimentation durable, a été organisée en Octobre 2023 à destination de plusieurs salarié·e·s et administrateur·trice·s de différents centres sociaux des Bouches-du-Rhône. Cette formation a pour but de transmettre des connaissances théoriques et pratiques sur l'alimentation et ses enjeux (santé, environnement, accessibilité) à travers une alternance de temps de formation en salle, de visites pédagogiques et d'ateliers sur le terrain ainsi que d'expliquer comment concevoir et étoffer un plan d'actions interne à chaque centre social autour de l'alimentation durable avec l'ensemble des salarié·e·s et des habitant·e·s

Mobilisation de l'expérience et de l'expertise interne et d'un réseau de partenaires complémentaires

— Coordination et réalisation des missions par la chargée des études et du conseil, avec mobilisation, selon les besoins techniques spécifiques de chaque mission (agronomie, urbanisme, sociologie, foncier, mise en lien avec des porteur·euse·s de projets, etc.) des membres de l'équipe pluridisciplinaire de la Cité de l'agriculture.

— Une étroite collaboration avec des partenaires aux compétences et connaissances complémentaires, avec, sur les différentes missions :

Des architectes / urbanistes : TDSO

Des paysagistes : TEM paysages, Cultures Permanentes

Des entreprises : Ecoceaty, Techn'AU par Astredhor, Ginkgo 21...

Des associations : Robin des Villes, collectif La Rallonge, les Jeunes Pousses,...



foncier urbain

Si plusieurs acteur·rice·s interviennent sur la question du foncier en milieu rural, celle de la préservation et de la valorisation des terres agricoles en milieu urbain demeure peu investie. La Cité de l'agriculture a donc mené dès 2018 un travail de repérage et d'identification des friches, toits, zones délaissées et de l'ensemble des espaces qui pourraient être dédiés à la mise en place de différentes formes d'agriculture urbaine au sein de l'aire métropolitaine. Le projet Foncier Urbain entend prolonger le travail entrepris depuis 2018, en le complétant par des outils de terrain (repérages et mises à jour par les citoyens), par des recherches sur le cadre spécifique – constaté et idéal – du foncier en ville, par la préfiguration de leviers opérationnels de préservation et de mise en culture du foncier, via l'intervention d'une foncière par exemple et par l'affirmation d'une position d'experte et d'intermédiation entre propriétaires — publics comme privés — porteur·euse·s de projets et militant·e·s.

Pour soutenir la préservation de foncier non-imperméabilisé et l'installation d'agriculteur·ice·s en ville, la Cité de l'agriculture souhaite également développer de nouveaux outils, en s'appuyant notamment sur la mobilisation citoyenne. Face à ce gisement foncier que l'on constate et dont on pressent l'ampleur, comment arriver à de la donnée qualitative, activable et permettant une animation foncière efficace, permettant effectivement de remettre des terres en culture ? La multitude des parcelles de friches agricoles urbaines et leurs typologies beaucoup plus hétéroclites qu'en secteur rural (diversité de tailles, de propriétaires, d'accessibilité, de contraintes de voisinage) compliquent le diagnostic et le passage à l'action : sur quelles friches réellement porter notre attention, notre énergie, forcément limitée ? Une fois le constat établi par satellite, comment redescendre sur terre et passer à l'action, afin d'inverser la tendance des friches agricoles en milieu (péri)urbain ?

Nous pensons que lutter contre la multiplication des friches agricoles périurbaines, redonner leur sens à ces ceintures vertes, même mitées, c'est aussi lutter par l'usage contre l'étalement urbain, et c'est faire la preuve concrète de la nécessité de revoir les zonages : les batailles urbanistiques, économiques, nourricières et juridiques sont liées. D'un autre côté, la Cité de l'agriculture anime le réseau d'agriculture urbaine du territoire et accompagne à ce titre des dizaines de porteur·euse·s de projet dont le principal obstacle à l'installation reste le foncier. Loin des stéréotypes qui voudraient que les urbains ne s'intéressent pas à l'agriculture, notre constat est que les candidat·e·s à l'installation sont nombreux·ses. Le potentiel d'installation, de revitalisation est là (production locale, nourricière, biodiversité, création de lien social, création d'emplois). Le but de notre démarche est d'impliquer les citoyen·ne·s du territoire qu'ils·elles habitent dans son évolution, sa remise en culture, son usage nourricier. Ne plus laisser la fabrique de la ville et de sa périphérie aux seules administrations et à des disciplines et courants de pensée qui n'intègrent la question nourricière qu'à leur marge, ou de manière contrainte et forcée.

Par ailleurs, grâce au projet européen Cities2030, la Cité de l'agriculture a continué en 2023 son travail opérationnel sur le foncier agricole urbain à destination des porteur·euse·s de projet puisque ces sujets font l'objet de formations et intègrent le guide d'installation produit par la Cité :

- Animation du module "Foncier" au cours des deux sessions du parcours starter nourricier
- Appui et conseil à 3 porteur·se·s de projets en cours d'installation et de contractualisation foncière, appui à un propriétaire foncier.
- Animation foncière sur le périmètre du Parc Agricole des Piémonts de l'Etoile
- Accompagnement de collectifs et dynamiques locales sur le foncier (Vallon des Douces, campagne Triol, Tour Sainte...)

En 2023, la Cité de l'agri a poursuivi son implication dans la dynamique inter-associative et citoyenne plus large autour des enjeux de préservation du foncier non-imperméabilisé le collectif "Sols Vivants". Ce groupe est né d'une préoccupation commune pour l'état et l'évolution des sols à Marseille, et réunit une multitude d'acteur·rice·s de la société civile. Initiée en 2022, la dynamique vise plusieurs objectifs : tout d'abord l'interconnaissance entre structures, la montée en compétences, l'émergence de synergies, de travaux communs, et enfin de déboucher sur des états généraux des sols vivants et constituer un groupe qui permette que la question ne soit plus évacuée et avance. Un premier temps fort a été réalisé à l'Oeuvre Allemand le 5 décembre 2023, marquant une première sédimentation de cette dynamique.

Son positionnement politique ("La consommation foncière, menace d'un bien commun") et son expertise technique lui a permis d'intervenir et d'être à l'interface entre parties prenantes (militant·e·s, technicien·ne·s, élu·e·s) sur des dossiers importants au niveau métropolitain tels que le Vallon des Hautes Douces ou le projet de Parc Agroécologique des Piémonts de l'Etoile.

En 2024, la cartographie et l'animation foncière portées par la Cité de l'agriculture vont se déployer autour d'enjeux et de partenaires forts : renforcement du travail partenarial avec Terre de Liens PACA et l'ADEAR13, déploiement d'une méthodologie de cartographie citoyenne et animation foncière qualitative, défrichage d'une méthodologie claire à destination des collectivités, propositions en faveur d'un espace test agricole en archipel sur le territoire marseillais.

vie interne

voyage d'étude à Bruxelles

Pour la troisième année consécutive, la Cité de l'agriculture a eu la chance d'être financée par le programme Erasmus+ «Mobilité des adultes» de l'Union Européenne. Nous étions 18 lors de ce voyage d'étude à Bucarest, en Roumanie du 18 au 22 mai dernier, à la découverte des initiatives de la transition écologique et sociale de ce pays d'Europe orientale. Au programme, rencontres avec notre partenaire Ateliere Fara Frontiere et sa ferme péri-urbaine d'insertion Bio&Co, découverte de vergers et jardins urbains (Gradinescu), visite d'un tiers-lieu conservatoire de variétés anciennes et bien d'autres activités ! Le tout accompagné par notre merveilleuse guide Carmen Rafanell, doctorante à l'EHESS sur les questions d'agriculture urbaine en Roumanie, qui a su remettre en perspective historique et politique l'ensemble de nos visites. De manière plus informelle, la découverte de l'architecture brutaliste bucarestoise, de la gastronomie locale ou encore du style de musique à la mode manele, cette formation in situ a ravi les cerveaux, les papilles et les oreilles de l'équipe.

partenaires CDA & projets

Cities 2030

En octobre 2020, la Cité de l'agriculture a rejoint le projet Cities2030. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du programme de recherche européen H2020, fédère une quarantaine de partenaires dans 19 pays européens qui travaillent jusqu'en 2024 sur le développement solutions capables de répondre aux enjeux de résilience, de durabilité et d'inclusivité des systèmes alimentaires locaux. Cities2030 s'appuie sur la participation de la société civile, des citoyen-ne-s et des institutions publiques pour favoriser l'émergence d'idées adaptées au contexte local. La Cité de l'agriculture porte ce projet au niveau marseillais, en tant qu'unique partenaire français de Cities2030.

2023 a été l'année de la consolidation et de nouvelles innovations pour la Cité de l'agriculture en tant que partenaire du projet Cities2030, et de Marseille plus globalement en tant que "LivingLab" sur ce projet. Le travail sur le foncier, l'épicerie mobile, la coopération entre acteurs institutionnels à travers des groupes de travail transverses et originaux, l'entraide pédagogique ainsi que la fédération du réseau AU et la coopération entre agriculteur-riche-s du territoire font partie de la stratégie de la Cité de l'agriculture dans le cadre de Cities2030. Par ailleurs, la Cité de l'agriculture poursuit son

travail de sensibilisation autour des enjeux traités par Cities2030 via l'organisation d'événements tels que les 48h de l'agriculture urbaine ou sa programmation Art & Alimentation, ainsi que via un travail partenarial rapproché et suivi avec les collectivités locales (Département des Bouches-du-Rhône, Ville de Marseille, Métropole Aix Marseille Provence).

Pour en savoir plus sur Cities 2030, rendez-vous sur le site du projet : <https://cities2030.eu/> ou sur les réseaux et publications de la Cité de l'agriculture.

Relais ADEME

Depuis 2021 et jusqu'en 2024, la Cité de l'agriculture assure un rôle de relais de l'ADEME PACA sur les volets agriculture urbaine et alimentation durable. Ces postes relais ont une visée plurielle qui correspond à la double-posture de la Cité de l'agriculture, à la fois porteuse de projet et interface agrégatrice ou accompagnatrice.

En 2023, une partie du financement dédié aux postes relais permet à la Cité de l'agriculture de poursuivre les actions du pôle Terrain en testant et consolidant de nouvelles manières de produire et de se nourrir (VRAC, expérimentation épicerie mobile, transmission du marché des Aygaldes...) de manière concrète dans une logique de recherche-action. La Cité peut ainsi poursuivre son travail d'expérimentation, de documentation et de modélisation dans une démarche de mesure d'impacts continue.

L'autre part du financement 2023 est fléchée sur des actions d'accompagnement, de mise en réseau et de conseil aux porteurs de projets, acteurs socio-économiques et collectivités territoriales dans une logique de déploiement régional. Outre le premier accueil de porteurs et porteuses de projet, la Cité de l'agriculture a déployé des formations à la conduite de projets en agriculture urbaine et en alimentation durable en lien avec le Starter d'Inter made, testé des formats innovants de formations en alimentation durable auprès des centres sociaux et de leurs publics afin d'accélérer le changement des pratiques alimentaires, et déployé des animations d'alimentation durable dans les épiceries sociales et solidaires du collectif Territoires à Vivres. En parallèle, la Cité a continué d'animer son réseau AU, poursuivi l'observatoire avec la Chambre d'agriculture et déployé des formations régionales pour les agriculteurs urbains sur leurs thématiques spécifiques.

Par ailleurs, La Cité de l'agriculture a porté la voix de l'ADEME tout au long de l'année 2023. L'association a renforcé son action dans la diffusion et l'animation des outils pratiques de l'ADEME (plateformes, formations, méthodes d'impact etc.). La Cité de l'agriculture a organisé de nombreuses actions événementielles (48h de l'AU, journée régionale de l'AU avec l'AFAUP, débats publics, lancements de livres, accueil de formations, etc.) ; soutenu et relayé une quinzaine d'événements publics et professionnels autour de l'alimentation durable, en présentiel ou en webinaires ; participé à une dizaine de groupes de travail organisés par les parties prenantes de l'AU et de l'AD sur le territoire. Porter la voix de l'ADEME passe également par la transmission de ses objectifs, recommandations et contenus pédagogiques lors de la programmation d'ateliers liés à l'agriculture et l'alimentation auprès du grand public.

Le bilan 2023 de ce dispositif est positif : les synergies entre les actions de la Cité de l'agriculture et celles de l'ADEME sont nombreuses et en voie de consolidation, les échanges réguliers entre les équipes des deux structures ainsi que des autres postes-relais de la région PACA se renforcent et présagent d'une suite enrichissante pour le territoire.

partenaires financiers



La Cité de l'agriculture siège au Conseil d'Administration de l'AFAUP



www.cite-agri.fr — [lacitedelagriculture](#) — [citedelagriculture](#) — [cite-de-l-agriculture](#)

6 square Stalingrad 13001 Marseille

juillet 2024

rapport d'activités

